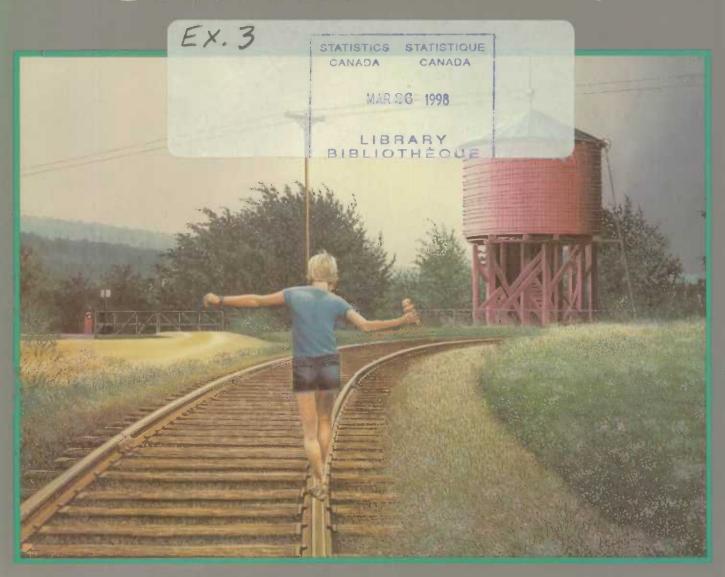
TENDANCES SOCIALES

CANADIENNES



LES ACCIDENTS

ACTES CRIMINELS AVEC VIOLENCE

L'AMÉLIQRATION DES LOGEMENTS



Statistique Canada Statistics Canada Canadä



SOLIDE COMME LE ROC



tatistique Canada vous offre des produits et services de qualité qui vous donnent une image claire du secteur canadien des affaires.

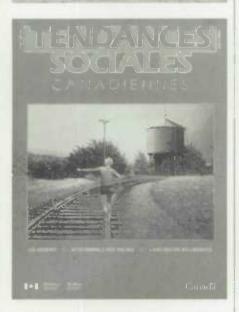
Joignez-vous aux milliers de personnes et d'entreprises qui, année après année, fondent leurs décisions sur les publications de Statistique Canada.

Vous fier à Statistique Canada, c'est fonder vos décisions sur des renseignements solides, recueillis par un organisme dont la réputation internationale en est une d'exactitude et de fiabilité.

Pour obtenir plus de renseignements sur toute la gamme de publications et de services qu'offre Statistique Canada, veuillez composer le numéro sans frais 1-800-267-6677.

Statistique Canada fournit l'information à la base des grandes réalisations.





Page couverture: Trackwalker, Horst Guilhauman, huile sur toile, 1984. Horst Guilhauman.

À propos de l'artiste :

Horst Guilhauman est né n Allemagne de l'Ouest en 1936. Il a fait ses études en arts graphiques dans son pays natal. Venu s'établir au Canada en 1967, il est devenu l'un des principaux représentants de la peinture réaliste et excelle dans le genre anecdotique. L'artiste situe ses personnages dans leur univers intime. Horst Guilhauman vit actuellement à Eganville, en Ontario.

TENDANCES
SOCALES
T AN A DIE MINIE S

Nº 17 - ÉTÉ 1990

TABLE DES MATIERES	
Les travaux d'amélioration aux logements par Janet Che-Alford	2
Perspectives démographiques par Gordon Priest	5
Les victimes d'actes criminels avec violence par Vincent Sacco et Holly Johnson	10
L'homicide	14
Les forces policières au Canada par Johanna Ewins	18
Les accidents par Wayne Millar et Owen Adams	22
Les secrétaires par Carol Strike	25
L'emploi du temps des personnes âgées par Marion Jones	28
Évolution du niveau de scolarité par George Mori et Brian Burke	32
Indicateurs sociaux	34

Dans chaque numéro d'hiver figure la liste des articles parus pendant l'année

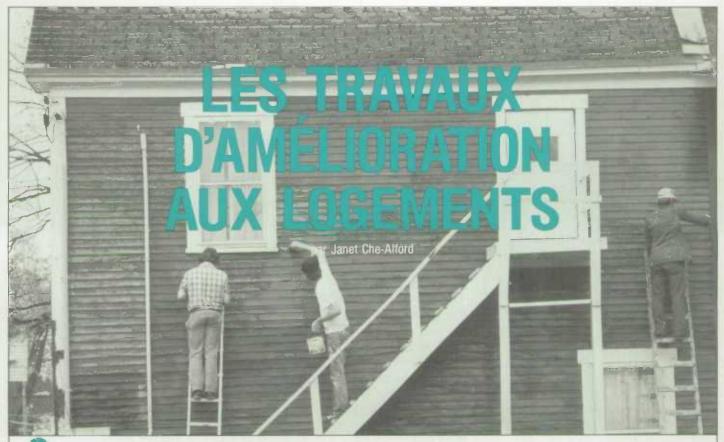
TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

EEO OMMADIEMEO
Craig McKie
Colin Lindsay Mary Sue Devereaux
Jo-Anne B. Parliament Mary Anne Burke
Cheryl Sarazin
Chantal Prévost
Vincent Beaulieu
Division des publications, Statistique Canada
Griffe Design
Illustrations — Laurie LaFrance. Photos — Centre de la photo (Approvisionnements et Services Canada).
J.W. Coombs, D. Desjardins, I. Macredie, D. Norris, D.B. Petrie, G.E. Priest, E.T. Pryor
S. Bouchard, H. Champion, R. Chaplin, J. Frederick, S. James, K. Kennedy, J. Lacroix, M. Lisciotto, H. Moses, K. Nessner, U. Nevraumont, E. Praught, C. Richard, J. Turner, G. Villeneuve

Tendances sociales canadiennes (n° 11-008F au catalogue; also available in English, Catalogue 11-008E) est publiée quatre fois l'an par le ministre de l'Expansion industrielle régionale. Copyright 1990 par le ministre des Approvisionnements et Services du Canada, tous droits réservés. Courrier de première classe payé à Ottawa, Canada. Tarril d'abonnement: 34\$ par année au Canada, 40\$ aux États-Unis et 48\$ US à l'étranger. Prix au numéro: 8,50\$ l'exemplaire au Canada; 10\$ aux États-Unis et 12\$ US à l'étranger. Étudiants: 30% de rabais. Envoyer les bons d'abonnement et les avis de changement d'adresse à: Statistique Canada, Vente des publications, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 016. Prière de nous communiquer sus semaines à l'avance l'ancienne et la nouvelle adresse. Abonnements par téléphone (sans frais d'appel): "Fendances sociales canadiennes, Statistique Canada, immeuble R.-H. Coats, 17º étage, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 016. La revue Tendances sociales canadiennes ne pourra être tenue responsable de la perte de documents non réclamés. Le lecteur peut reproduire sans autorisation des extraits de la présente publication à des fins personnelles à condition d'indiquer la source en entier. Toutefois, la reproduction de la présente publication en tout ou en partie à des fins commerciales ou de redistribution nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Groupe des programmes et products d'édition, agent intérimaire aux permissions, administration des droits d'auteur de la Couronne, Centre d'édition du gouvernement du Canada, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0S9. Les commandes en nombre doivent être adressées au bureau de Statistique Canada le plus près.

Publication inscrite dans le Canadian Magazine Index et accessible en permanence dans la Canadian Business and Current Affairs Database

ISSN 0831-5701



uand on est propriétaire de son logement, on doit tôt ou tard faire des travaux de réparation et de rénovation. De fait, la plupart des Canadiens qui sont propriétaires font des travaux de ce genre, que ce soit pour entretenir leur propriété ou pour l'améliorer.

En 1988, près des trois quarts (71 %) des propriétaires ont déclaré avoir fait des dépenses relatives à des travaux de réparation et de rénovation. Ces dépenses représentaient 11,1 milliards de dollars au total. Ce chiffre ne tient cependant pas compte de la valeur du temps de travail consacré par les propriétaires qui ont exécuté eux-mêmes des travaux.

Les travaux de réparation et de rénovation effectués en 1988 étaient très variés, allant de la pose de papier peint à l'installation d'une piscine creusée. Le coût des travaux variait lui aussi beaucoup, allant de moins de 100 \$ pour de petits travaux de calfeutrage et de pose de coupe-froid, à plusieurs milliers de dollars pour des ajouts importants à la propriété.

En gros, les travaux effectués par les propriétaires peuvent être classés dans cinq catégories: réparation et entretien; remplacement de matériel; ajouts; rénovations et modifications; et installation de nouveaux accessoires et appareils encastrés.

Travaux les plus courants : réparation et entretien

Les travaux exécutés le plus fréquemment touchent à la réparation et l'entretien. En 1988, 57 % des propriétaires ont engagé des dépenses pour entretenir du matériel ou un élément de leur logement.

Pour ce qui est de la réparation et de l'entretien, les travaux de peinture à l'intérieur ou à l'extérieur du logement étaient les plus fréquents, ayant été déclarés par 41 % des propriétaires. La pose de papier peint était une autre dépense assez courante (16 % des propriétaires).

Usure des appareils

Les dépenses de remplacement des appareils venaient au deuxième rang par la fréquence. En 1988, 22 % des propriétaires ont déclaré des dépenses à ce chapitre. Ces travaux consistaient à remplacer des installations existantes ou à procéder à la conversion d'un type d'appareil en un autre, par exemple à remplacer un réservoir à eau chaude fonctionnant à l'électricité par un autre alimenté au gaz.

Les appareils de plomberie étaient les articles le plus souvent remplacés (10 % des propriétaires). Six pour cent des ménages propriétaires ont déclaré avoir remplacé de la moquette, 5 %, des appareils et accessoires électriques et 2 % seulement ont dit avoir remplacé des appareils encastrés.

Rajeunir le décor

En 1988, 21 % des propriétaires de logement ont fait des dépenses pour des rénovations et des modifications. Cette catégorie comprend les travaux d'embellissement comme le réaménagement de

l'intérieur, le rajeunissement des pièces et la modernisation d'installations.

C'est plus souvent l'intérieur que l'extérieur du logement qui était rénové ou modifié. Près de 12 % des ménages ont déclaré avoir fait des dépenses pour des travaux exécutés à l'intérieur seulement, et 7 %, pour des travaux à l'extérieur uniquement. Seulement 4 % ont déclaré avoir fait des travaux à l'extérieur et à l'intérieur de leur logement.

Ajouts

En 1988, 19% des propriétaires ont déclaré avoir fait des ajouts à leur propriété. Par ajout on entend non seulement les travaux effectués pour agrandir le logement proprement dit, mais aussi la construction d'un garage ou d'un abri d'auto et l'ajout de nouveaux éléments sur la propriété, par exemple l'installation d'une piscine creusée ou d'une clôture, l'aménagement d'une terrasse ou d'une allée pour voiture et des travaux importants d'aménagement paysager.

Les travaux les plus fréquents pour ce qui est des ajouts étaient l'aménagement paysager (8 % des propriétaires) et l'ajout de clôtures, de terrasses et d'allées pour voiture (7 %). Par contre, moins de 1 % des propriétaires ont déclaré avoir engagé des dépenses pour l'installation d'une piscine creusée.

Du neuf

Les nouvelles installations sont les travaux que les propriétaires ont le moins souvent

effectués en 1988 alors que seulement 14% d'entre eux avaient déclaré des dépenses à ce chapitre. Par nouvelle installation on entend l'installation de matériel qui ne se trouvait pas auparavant dans la propriété, par exemple des appareils de chauffage et de climatisation, des appareils encastrés ou de la moquette.

Dans cette catégorie, les dépenses les plus fréquentes ont été faites pour des appareils et accessoires électriques et pour des appareils de chauffage et de climatisation (4 % des propriétaires).

Différences dans le montant des dépenses

Les propriétaires qui ont fait des travaux de réparation et de rénovation en 1988 ont dépensé 2600\$ en moyenne, mais le montant des dépenses variait beaucoup selon la nature des travaux.

Les travaux les plus coûteux étaient les rénovations et les ajouts. Cela explique en partie l'assez faible proportion de propriétaires qui ont déclaré des dépenses dans cette catégorie. En 1988, les propriétaires qui ont fait des travaux de rénovation ont dépensé 3 140 \$ en moyenne, et ceux qui ont fait des ajouts, 2 380 \$.

Les propriétaires qui ont déclaré de nouvelles installations ont dépensé moins que ceux qui ont fait des rénovations et des ajouts. Pour les nouvelles installations, la facture moyenne était de 1 220 \$, et pour le remplacement de matériel, de 960 \$. Les travaux pour lesquels les propriétaires ont le moins dépensé en 1988 sont la répara-

tion et l'entretien, le chiffre moyen étant de seulement 660 \$.

Les bricoleurs

La proportion de propriétaires qui ont déclaré avoir fait des dépenses pour l'achat de matériaux seulement (57%) est supérieure à celle qui ont déclaré avoir engagé des dépenses pour des travaux à forfait, qui comprennent le coût des matériaux et de la main-d'oeuvre (41%).

Le coût des travaux variait selon le mode d'exécution, les travaux à forfait étant les plus coûteux. Parmi les propriétaires qui ont déclaré des travaux de réparation et de rénovation en 1988, ceux qui ont fait appel à des entrepreneurs (travaux à forfait) ont dépensé 2860 \$ en moyenne, comparativement à 1170 \$ pour les propriétaires qui ont uniquement acheté les matériaux.

Coût de certains travaux

Dans la catégorie de la réparation et de la rénovation, l'installation d'une piscine creusée était de loin le type d'aménagement le plus coûteux. En 1988, les propriétaires qui ont fait installer une piscine de ce genre ont dépensé 12670 \$ en moyenne.

Les dépenses engagées pour la construction d'un garage ou d'un abri d'auto étaient également assez élevées. Les propriétaires qui ont fait de tels travaux en 1988 ont dépensé 4390\$ en moyenne.

Les dépenses pour d'autres travaux importants, par exemple un agrandissement de la propriété, des travaux de rénovation à l'intérieur ou à l'extérieur ou la réfection de la couverture, variaient de 2000 \$ à 3000 \$.

Les travaux comme la construction de clôtures et l'aménagement de terrasses et d'allées pour voiture ont coûté beaucoup moins cher aux propriétaires. En 1988, la facture moyenne pour des travaux de ce genre était de 1320\$. Les dépenses déclarées au chapitre de l'aménagement paysager étaient également assez basses: 730\$ en moyenne.

En 1988, les propriétaires ont dépensé 250\$ en moyenne pour des travaux de peinture, 180\$ pour la pose de papier peint et 70\$ pour des travaux de calfeutrage et la pose de coupe-froid.

Mieux vaut prévenir...

Dans l'ensemble, les travaux de réparation et d'entretien étaient moins coûteux que le remplacement de matériel et les nouvelles installations.

En 1988, 9 % des propriétaires ont déboursé 130 \$ en moyenne pour réparer ou entretenir leurs appareils de chauffage ou de climatisation. Par contraste, les 4 % de propriétaires qui ont acheté des appareils de chauffage ou de climatisation qu'ils n'avaient pas auparavant ont dépensé 1840 \$ en moyenne, et les 3 % qui ont remplacé ces appareils ont déboursé 1330 \$.

De même, 3 % de propriétaires ont dit avoir fait réparer des appareils ou accessoires électriques, et ils ont dépensé 190 \$ en moyenne. Cinq pour cent ont répondu avoir dépensé 390 \$ pour remplacer de tels appareils, tandis que 4 % ont déclaré avoir acheté de nouveaux appareils ou accessoires électriques au coût de 330 \$ en moyenne.

Six pour cent des propriétaires ont déclaré avoir fait des dépenses pour l'entretien ou la réparation d'appareils de plomberie, et ils ont dépensé à cet effet 210\$ en moyenne. Les 10 % qui ont remplacé des appareils de plomberie ont déboursé 440\$ en moyenne, et les 2 % qui ont installé de nouveaux appareils ont dépensé 920\$.

Une question d'argent¹

Les ménages qui avaient des revenus plus élevés étaient plus susceptibles de faire des travaux de réparation et de rénovation, et ils ont en général dépensé plus d'argent.

En 1988, 76% des ménages propriétaires de leur logement et dont le revenu était d'au moins 70000\$ ont dit avoir fait des travaux de réparation et de rénovation pour lesquels ils ont dépensé 3 750\$ en moyenne. Par contraste, 58% des ménages

 Les données sur les propriétaires et leur logement portent uniquement sur les propriétaires qui ont habité le même logement durant toute l'année de référence.

	Pourcentage des proprié- taires ayant déclaré des travaux	Dépenses moyennes des propriétaires (en dollars)
Peinture	40,7	254
Papier peint	15,9	175
Rénovation (intérieur)	11,9	2 521
Aménagement paysager	8,4	725
Calfeutrage/pose de coupe-froid	8,3	71
Clôture/patio/allées pour voiture	7,4	1 316
Rénovation (extérieur)	7,2	1 988
Ajout à la propriété	6,2	3 064
Nouvelles installations de chauffage et de climatisation	4,1	1 841
Réfection de la couverture	3,3	2 305
Moquette (nouvelle)	2,6	996
Appareils de plomberie (nouveaux)	2,3	923
Garage/abri d'auto	1,3	4 388
Piscine creusée	0,3	12 669

Source: Statistique Canada, publication nº 62-201 au catalogue.

propriétaires de leur logement et dont le revenu était inférieur à 15000 \$ ont fait des travaux semblables, et ils ont dépensé 1580\$ environ.

Toujours mieux

Les propriétaires de logements plus coûteux étaient plus susceptibles d'effectuer des travaux de réparation et de rénovation. Les données révèlent que le montant des dépenses augmentait avec la valeur de la propriété. Cette tendance reflétait en grande partie le revenu des ménages.

En 1988, 70 % des propriétaires d'un logement de 200 000\$ ou plus ont fait des travaux de réparation et de rénovation, et ils ont dépensé 3570\$ en moyenne. Par contre, 66 % des ménages propriétaires d'un logement de moins de 50 000\$ ont fait des travaux semblables, pour une dépense moyenne de 1920\$.

Les propriétaires de la génération du baby-boom

Les jeunes propriétaires sont plus susceptibles de faire des travaux de réparation et de rénovation. Près de 81 % des propriétaires dans le groupe des moins de 35 ans ont déclaré de telles dépenses en 1988. Par ailleurs, on a constaté que la proportion de propriétaires qui ont fait des dépenses de réparation et de rénovation diminuait avec l'âge, pour se situer à 61 % chez les 65 ans et plus.

Parmi les propriétaires qui ont fait des travaux de réparation et de rénovation en 1988, ce sont les 35 à 54 ans qui avaient les dépenses les plus élevées, soit 2800\$ environ. Les propriétaires de moins de 35 ans occupaient la deuxième place avec une facture moyenne de 2740\$. Dans les groupes de propriétaires plus âgés, les dépenses étaient moins considérables: 2 140 \$ chez les 55 à 64 ans et 1830 \$ chez

les 65 ans et plus.

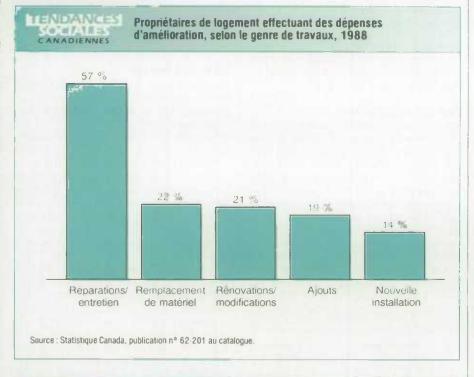
Par ailleurs, la nature des travaux effectués variait selon l'âge. En 1988, 32 % des dépenses des jeunes propriétaires pour des travaux de réparation et de rénovation se rapportaient à des ajouts, comparativement à 19 % pour les propriétaires de 65 ans et plus. Par contre, 30 % des dépenses des propriétaires plus âgés ont été faites pour des travaux de réparation et d'entretien, comparativement à 18 % seulement pour les propriétaires de moins de 35 ans.

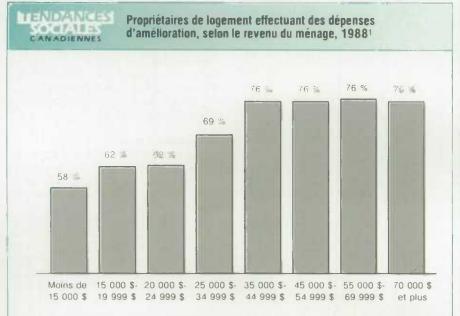
Age du logement

Contrairement à ce qu'on aurait pu attendre, la fréquence des travaux de réparation et de rénovation ne variait pas beaucoup avec l'âge du logement. Toutefois, le montant des dépenses variait sensiblement selon la date de la construction, le coût moyen des travaux étant le plus élevé pour les logements les plus anciens.

Les dépenses les plus élevées ont été enregistrées pour les logements construits avant 1941 (3220\$ en moyenne) et les moins élevées (2110\$), pour les logements bâtis entre 1971 et 1980. Pour les logements construits après 1980, les dépenses étaient assez importantes (2780\$ en moyenne). Toutefois, ce chiffre comprend le coût d'éléments qui n'entrent pas dans le prix demandé par un entrepreneur pour une maison neuve (clôture, aménagement paysager, terrasse).

Janet Che-Alford est chef de la Section des familles, des logements et des ménages à la Division des statistiques sociales du logement et des familles de Statistique Canada.





1. Comprend seulement les propriétaires qui ont occupé leur logement pendant au moins toute l'annéee visée (1988). Source : Statistique Canada, Division des enquêtes-ménages, totalisations spéciales.

PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES

par Gordon Priest



Les personnes âgées

Le faible taux de fécondité et l'espérance de vie accrue ont pour principale conséquence de modifier la structure par âge de la population canadienne. Les personnes âgées forment une partie de plus en plus grande de la population, tandis que la proportion de jeunes diminue.

En 1971, les personnes âgées de 65 ans et plus représentaient 8,2 % de la population. En 1986, ce chiffre avait atteint 10,7 %, et l'on prévoit qu'en 2001 il sera de 14 %. Cette forte croissance du pourcentage de personnes âgées sera en outre

alimentée par la génération du *baby-boom*, à mesure qu'elle atteindra le troisième âge.

À cause des différences dans les taux de mortalité selon le sexe, le nombre des femmes dépasse de plus en plus celui des hommes à mesure que l'on avance dans les groupes d'âge. Les différences d'espérance de vie font que la plupart des hommes meurent pendant qu'ils sont encore mariés, tandis que dans la majorité des cas, les femmes sont veuves lorsqu'elles meurent. Traditionnellement, ce sont les filles qui prenaient soin de leurs parents âgés, de leur mère en particulier. Mais comme

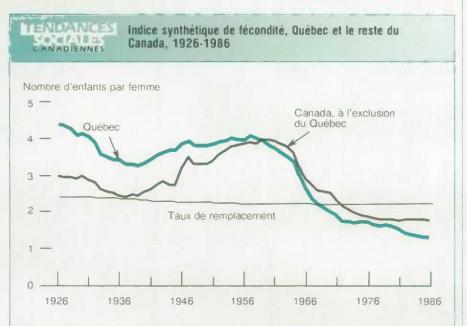
il y a moins de jeunes et que les femmes sont de plus en plus nombreuses sur le marché du travail, les enfants seront sans doute moins en mesure de s'occuper de leurs parents âgés.

Il y a aujourd'hui de plus en plus de personnes âgées qui vivent seules ou en établissement. On prévoit que cette tendance va se maintenir au cours du prochain siècle.

De 1971 à 1986, la proportion de personnes âgées de 75 ans et plus et vivant seules est passée de 26 % à 38 % chez les femmes et de 13 % à 17 % chez les hommes. En 2001, si cette tendance se maintient, le nombre d'hommes et de femmes âgés de 75 ans et plus et vivant seuls aura encore augmenté de 285 000, pour atteindre 600 000.

Pendant la même période, la proportion de personnes âgées de 75 ans et plus et vivant en établissement est passée de 14 % à 20 % chez les femmes et de 9 % à 12 % chez les hommes. Si cette tendance se poursuit, le nombre de personnes âgées vivant en établissement passera de 143 000 à 318 000 d'ici 2001.

Ces tendances touchant la population des personnes âgées auront des répercussions sur le logement. Par exemple, il est possible que les personnes âgées aient besoin de logements conçus et construits spécialement pour eux ou qu'elles souhaitent disposer de tels logements, ou encore qu'elles veuillent continuer d'habiter de grands logements familiaux. Réussir à loger le nombre croissant de personnes âgées vivant en établissement équivaut à trouver, d'ici quinze ans, le moyen de loger, dans des habitations neuves et très spécialisées, la population d'une ville comme Saint John, Sherbrooke ou Thunder Bay.



Sources : Statistique Canada et Bureau de la statistique du Québec, statistiques annuelles de l'état civil; estimations de Réjean Lachapelle, voir *Tendances sociales canadiennes*, automne 1988.



D'autre part, il y a de plus en plus de personnes qui atteignent la vieillesse lorsqu'elles vivent encore en couple. Dans le passé, peu de couples atteignaient le stade du nid vide. La période de procréation était longue et, par conséquent, les familles était nombreuses. Il arrivait souvent que le père ou la mère, ou les deux, meurent avant que le dernier enfant n'ait quitté la maison. Aujourd'hui, même si les femmes sont plus âgées à la naissance de leur premier enfant, et même si, suivant une tendance récente, les enfants quittent la maison plus tard, les couples peuvent envisager de vivre une vingtaine d'années au stade du nid vide parce qu'ils ont moins

On constate aujourd'hui qu'une partie de la population âgée est plus à l'aise matériellement en raison de l'amélioration des régimes de retraite et du fait qu'un certain nombre de couples à la retraite ont, non pas un, mais deux revenus de pension. Il est possible que dans ce groupe d'âge, en particulier chez les personnes les plus proches de la limite d'âge inférieure du groupe, il y ait une demande pour certains types d'habitations spécialement conçues en fonction d'un mode de vie où la détente, les loisirs et le voyage occupent une place importante.

Cet accroissement de la population du troisième âge aura inévitablement des effets sur la prestation des soins aux personnes âgées, en particulier des soins de santé, puisque les maladies des personnes âgées ne sont pas les mèmes que celles des jeunes. De plus, il n'est pas impossible que l'industrie du commerce de détail et celle de l'alimentation doivent s'adapter à des changements dans la demande de biens de

consommation et à la nécessité de certaines innovations, par exemple dans le conditionnement des aliments. Le secteur des services pourrait également devoir procéder à des modifications afin de répondre à la demande.

L'éducation des jeunes

Le nombre de naissances diminuant, l'effectif des cohortes de personnes actives sera vraisemblablement moins grand au vingt et unième siècle qu'il ne l'est maintenant. On peut penser que l'éducation des jeunes est le principal moyen par lequel le Canada pourra demeurer compétitif dans un monde où la technologie tient une place de plus en plus grande.

Beaucoup d'enfants canadiens sont toutefois défavorisés sur le plan économique. Pour plusieurs, des circonstances défavorables et le manque d'argent pourront les priver de l'instruction dont ils ont besoin pour se préparer au marché du travail très spécialisé de demain.

En 1988, plus de 15 % des enfants canadiens âgés de moins de 16 ans vivaient dans des familles situées au-dessous des seuils de faible revenu; ce chiffre représente une baisse par rapport à 1985 (19 %), mais demeure le même qu'en 1981. Cela veut dire que 875000 enfants canadiens vivaient dans des familles à faible revenu en 1988, comparativement à 1047000 en 1987 et 885000 en 1981.

Les enfants de familles monoparentales sont particulièrement susceptibles de se trouver dans la catégorie des faibles revenus. En 1988, 58 % des enfants de familles monoparentales faisaient partie de cette catégorie, une baisse comparativement à 1985 et 1981 alors que les chiffres

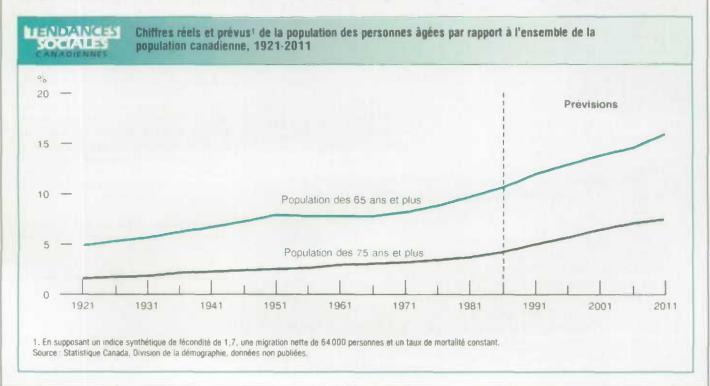
étaient respectivement de 64% et de 57%. Cependant, de plus en plus d'enfants grandissent dans des familles monoparentales: en 1988, 628000 enfants àgés de moins de 16 ans vivaient dans des familles monoparentales, comparativement à 571000 en 1985 et à 500000 en 1981.

Toutefois, la majorité des enfants de familles à faible revenu vivaient dans des familles biparentales. En 1988, 55 % des enfants appartenant à des familles à faible revenu vivaient dans des familles biparentales, une baisse comparativement à 1985 et 1981 alors que les proportions étaient respectivement de 62 % et de 64 %.

L'accès aux études postsecondaires peut être difficile pour un nombre croissant de jeunes au Canada. Si les tendances actuelles se maintiennent, il y aura dans les années 90 moins d'enfants que dans les décennies précédentes, et ces enfants seront relativement plus nombreux à vivre dans des familles économiquement défavorisées. Dans ces conditions, l'accès universel aux études supérieures, sans considération de la capacité des étudiants de payer, sera peut-être un moyen de répondre à la demande de travailleurs toujours plus instruits et spécialisés. Cette solution n'ira toutefois pas de soi dans un pays ayant un déficit important, et où la société a conscience des conséquences financières et fiscales de la prestation de services spéciaux à un nombre croissant de personnes âgées.

La survie de la langue et de la culture françaises

Peut-être n'y a-t-il pas d'endroit au Canada où l'on s'inquiète plus de la baisse de la



population qu'au Québec, province où le taux de fécondité est tombé au-dessous de la moyenne nationale. L'indice synthétique de fécondité (c'est-à-dire le nombre moyen de naissances prévu par femme) était de 1,4 au Québec en 1989, comparativement à 1,7 pour l'ensemble du Canada. De plus, entre 1981 et 1986, l'indice de fécondité des francophones est devenu plus faible que celui des anglophones de cette province et du reste du Canada. Ce recul va entraîner une baisse considérable du nombre et de la proportion de francophones au Canada et en Amérique du Nord. La baisse relativement rapide de la fécondité des francophones aura sans doute pour effet de hâter le commencement du recul démographique des francophones et du Québec en général. L'immigration massive de francophones au Canada pourrait aider à freiner cette baisse projetée, mais la force d'attraction de l'Amérique du Nord anglophone est très grande et sa capacité d'assimiler des immigrants, est considérable. Il se peut que beaucoup d'immigrants de langue française s'assimilent à une population anglophone plus nombreuse. Une immigration massive de francophones pourrait aussi avoir pour effet de transformer la culture française particulière à l'Amérique du Nord ou de prendre sa place.

Intégration des néo-Canadiens

Les personnes nées à l'étranger et venues s'établir au Canada depuis la Deuxième Guerre mondiale forment 16 % de la population du pays. Depuis les dix dernières années, l'immigration nette a représenté en moyenne 22 % de la croissance de la population canadienne. Si les tendances actuelles de la mortalité et de la fécondité se maintiennent, l'immigration influera encore davantage sur l'évolution démographique du pays.

Les immigrants arrivant au Canada ont toujours été d'origines très diverses, mais, jusqu'aux années 70, ils venaient surtout d'Europe. Depuis, les immigrants viennent en majorité du Moyen-Orient, d'Asie, des Antilles, du sous-continent indopakistanais et d'Amérique du Sud.

Les caractéristiques de la population canadienne de l'avenir seront le reflet de celles des immigrants d'aujourd'hui. L'évolution récente de la composition ethnique et religieuse de la population canadienne montre le changement qui s'est produit depuis quelques décennies dans la distribution des immigrants selon l'origine.

Si les responsables des politiques choisissent de compenser par l'immigration la faiblesse du taux de fécondité, il est peu probable que le nombre d'immigrants de pays d'Europe de l'Ouest s'en trouve augmenté. Ces pays ont eux aussi de faibles taux de fécondité depuis un certain temps, et certains ont enregistré des baisses absolues du chiffre de leur population et ont subi des pénuries de travailleurs. Mais l'évolution politique de l'Europe de l'Est pourrait faire augmenter le nombre d'immigrants de cette partie du monde qui viendraient s'établir au Canada. Dans un avenir prévisible cependant, le gros des immigrants continuera de venir du Moyen-Orient, d'Asie et d'Amérique du Sud.

Perspectives d'avenir

Le Canada a connu une évolution démographique considérable depuis une vingtaine d'années. La génération du babyboom vieillit, tandis que l'indice de fécondité a très fortement baissé. La possibilité d'une baisse du chiffre de la population est réelle. Il est très possible que, pour les besoins de l'économie, il faille augmenter les niveaux d'immigration, à moins que le changement technologique et l'automatisation ne viennent changer les règles du jeu. L'Europe n'est plus la principale source de l'immigration au Canada, de sorte que les nouveaux immigrants qui viendront au Canada seront très différents. non seulement du point de vue de l'origine ethnique et de la langue, mais aussi du côté des croyances religieuses, de la culture, des traditions, des valeurs et des coutumes. La nature des services que devront assurer les diverses institutions canadiennes changera par conséquent. Peutêtre que l'évolution de la technologie aura des effets tels qu'il faudra étudier tout au long de sa vie et non seulement dans la jeunesse afin de s'adapter aux nouvelles exigences du monde du travail. La survie de la langue et de la culture françaises en Amérique du Nord continuera d'être un sujet de préoccupation.

Gordon Priest est directeur de la Division des statistiques sociales, du logement et des familles de Statistique Canada.

Voici une liste d'articles parus dans de précédents numéros de TENDANCES SOCIALES CANADIENNES et qui traitent aussi de questions de démographie.

Le Canada au 21 ^e siècle	Été 1986
Enfants de familles à faible revenu	Hiver 1986
Les Canadiens à faible revenu	Printemps 1987
Accroissement de l'espérance de vie de 1921 à 1981	Été 1987
Faits saillants du recensement de 1986:	
le vieillissement de la population canadienne	Hiver 1987
Évolution des différences de fécondité entre les groupes	
linguistiques au Canada	Automne 1988
Revenu des personnes àgées au Canada	Automne 1988
Les aînés au Canada: situation dans le ménage	Automne 1988
Faits saillants du recensement de 1986 : évolution de la	
situation des particuliers dans le ménage	Printemps 1989
Les origines ethniques de la population canadienne	Été 1989
Population immigrante du Canada	Automne 1989
Les personnes d'origine sud-asiatique au Canada	Automne 1989
Aide à domicile : le soutien aux Canadiens àgés	Automne 1989
Les soins aux bénéficiaires internes	Automne 1989
Les soins hospitaliers au XXIe siècle	Hiver 1989

Les publications suivantes de Statistique Canada contiennent également des renseignements détaillés sur les tendances démographiques au Canada.

	N° au catalogue
Portrait statistique des femmes au Canada	89-503F
Liens de la famille et d'amitié chez les Canadiens àgés	89-508
Le boom du troisième âge: hausses considérables de la	
longévité et meilleures perspectives de santé	89-515F
Rapport sur l'état de la population du Canada	91-209F
La fécondité au Canada: croissance et déclin	91-524F
La population canadienne d'un océan à l'autre	98-120
Les personnes âgées au Canada	98-121
Diversité ethnique au Canada	98-132



Qu'en était-il du coût de la vie le mois dernier?

'indice des prix à la consommation répond à votre question.

Que vous avez à négocier des règlements salariaux, à administrer des clauses d'indemnité de vie chère ou à évaluer des politiques gouvernementales, que vous vous occupiez du renouvellement de contrats, de pensions alimentaires ou d'allocations d'entretien. vous avez besoin de données récentes et détaillées sur les fluctuations du coût de la vie.

Établi mensuellement, et publié dans les 20 jours suivant la fin de chaque mois, L'indice des prix à la consommation vous renseigne de façon précise sur les plus récentes fluctuations des prix à la consommation.

Cette publication mensuelle porte sur:

- l'alimentation le transport
- l'habillement
 l'habitation

- la santé et les soins personnels
- les loisirs, la lecture et la formation
- les produits du tabac et les boissons alcoolisées

Plus de 400 articles sont inclus, allant du lait au stationnement en passant par l'ameublement de maison et le matériel de lecture.

Les indices de prix sont donnés pour l'ensemble du pays et 18 principales villes canadiennes. Chaque numéro présente des comparaisons des pourcentages mois après mois et les tendances au cours des cinq dernières années. En outre, chaque numéro analyse les principales causes de changement.

Abonnez-vous!

L'indice des prix à la consommation (n° 62-001 au catalogue) vous permet d'obtenir une évaluation fiable du pouvoir d'achat du dollar canadien. L'abonnement à cette publication mensuelle coûte 93 \$ au Canada, 112 \$ US aux États-Unis et 130 \$ US dans les autres pays.

Pour commander, veuillez écrire à Vente des publications, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0T6 ou communiquer avec le Centre régional de consulpublication).



Pour un service plus rapide, composez sans frais le

1-800-267-6677

et utilisez votre carte VISA ou MasterCard.



LES VICTIMES D'ACTES CRIMINELS AVEC VIOLENCE

par Vincent Sacco et Holly Johnson

uand on leur demande quels actes criminels les préoccupent le plus, les Canadiens tendent à répondre que ce sont les agressions ou les actes comportant une menace de violence. Quatre personnes sur dix disent redouter le plus les voies de fait. Dans l'ensemble, près du quart des Canadiens ne se sentent pas en sécurité lorsqu'ils marchent seuls le soir dans leur propre quartier.

En 1987, un nombre considérable de personnes ont vu leurs craintes se concrétiser. Selon les données de l'enquête sociale générale (ESG) de Statistique Canada, on a estimé à 1,7 million le nombre de voies de fait, de vols qualifiés et d'agressions sexuelles commis cette année-là. Dans la majorité de ces actes criminels avec violence, les malfaiteurs et les victimes se connaissaient, et environ un cinquième de ces actes mettaient en cause des membres d'une même famille. Dans un cas sur cinq, on a utilisé des armes, ou du moins, il y en avait sur les lieux. La moitié des voies de fait ont été commises dans des résidences privées, alors que les vols qualifiés ont été perpétrés plus fréquemment dans des lieux publics.

Les voies de fait : l'acte criminel le plus fréquent

En 1987, le taux de voies de fait, de vols qualifiés et d'agressions sexuelles déclarés dans le cadre de l'ESG s'est élevé à 83 pour 1000 personnes âgées de 15 ans et plus. Il y a eu 68 voies de fait pour 1000 adultes, tandis que le taux de vols qualifiés ou de tentatives de vol qualifié était de 13 pour 1000. Le petit nombre d'agressions sexuelles déclarées ne nous a pas permis de produire d'estimations fiables. La nature plutôt délicate de cet acte criminel a pu entraîner une certaine sous-déclaration, même dans le cadre d'une entrevue confidentielle.



L'enquête sociale générale

Dans le cadre du troisième cycle de l'enquête sociale générale (ESG), réalisé au début de 1988, on a demandé aux Canadiens s'ils avaient été victimes de certains actes criminels avec violence en 1987, et quelle était leur opinion sur la criminalité et le système de justice pénale.

On a effectué des entrevues auprès d'un échantillon représentatif de 10000 adultes, entrevues qui ont permis d'établir des estimations pour la population des 15 ans et plus. En dénombrant tant les actes criminels signalés à la police que ceux qui ne l'ont pas été, l'ESG fournit de l'information que l'on ne trouve pas dans les dossiers des services de police.

Agressions physiques

Un acte criminel peut être une menace de violence ou une agression proprement dite. Cependant, dans la majorité des cas, les victimes ont été directement agressées. En 1987, il y a eu agression physique dans 65 % des actes criminels (dans 74 % des vols qualifiés et 62 % des voies de fait).

Dans 20% des cas, les malfaiteurs avaient une arme en leur possession (notamment un pistolet, un couteau, ou tout autre objet pouvant servir d'arme, comme une pierre ou une bouteille) ou en ont utilisé une. L'usage d'armes était plus fréquent pour les vols qualifiés (28 %) que pour les voies de fait (19%).

La majorité des victimes d'une agression physique (67 %) ont déclaré avoir été frap-

33

Quebec

Source: Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1988.

TENDANCES

CANADIENNES

86

Provinces de

l'Atlantique

pées, giflées ou jetées à terre. Une plus petite proportion de victimes (42 %) ont signalé que leur agresseur les avaient saisies, empoignées, poussées ou fait trébucher1.

Les victimes ont reçu des soins médicaux dans 15 % des cas d'agressions physiques. En outre, 21% des victimes ont eu une certaine difficulté à poursuivre leurs activités régulières. Dans 50 % de ces derniers cas, l'incapacité a duré une journée, dans un autre 25 % des cas, les difficultés ont persisté deux ou trois jours, et dans les 25 % restants, elles ont duré quatre jours ou plus.

Les actes criminels avec violence sont plus fréquents dans l'Ouest

Il semble que le risque d'être victime d'actes criminels violents soit plus grand dans l'Ouest du pays que dans l'Est. En 1987, les résidents de la Colombie-Britannique ont connu le plus haut taux times d'actes criminels avec violence. En 1987, le taux global d'actes criminels violents était de 90 pour 1000 chez les hommes, comparativement à 77 pour 1000 chez les femmes.

Cette observation vaut tant pour les voies de fait que pour les vols qualifiés. Chez les hommes, les taux pour ces deux genres d'actes criminels étaient respectivement de 74 pour 1000 et 17 pour 1000, tandis que chez les femmes, ils étaient de 63 pour 1000 et 10 pour 1000.

Les jeunes gens, en particulier les jeunes hommes, étaient les personnes qui risquaient le plus d'être victimes d'actes criminels violents: on comptait 214 actes criminels pour 1000 hommes âgés de 15 à 24 ans et 161 pour 1000 femmes du même groupe d'âge.

Toutefois, il n'en va pas de même chez les personnes de 25 à 44 ans. En effet, ce sont les femmes qui, dans ce groupe d'âge, risquaient le plus d'être victimes d'actes criminels avec violence (97 pour 1000), tandis que les hommes présentaient à ce chapitre un taux de 88 pour 1000.

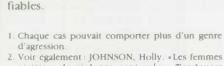
D'autre part, les Canadiens de 45 à 64 ans ont été moins victimes d'actes criminels violents, enregistrant un taux beaucoup plus bas: 23 pour 1000. Chez les gens de 65 ans et plus, le nombre d'actes criminels avec violence déclarés n'a pas été assez élevé pour permettre des estimations fiables.

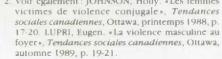
Taux élevé chez les personnes séparées ou divorcées

Les taux d'actes criminels avec violence chez les hommes et chez les femmes varient selon leur état matrimonial. Les taux de femmes ayant déclaré avoir été victimes d'actes criminels violents étaient plus élevés chez les femmes séparées ou divorcées que chez les autres. En outre, les taux chez ces femmes ont été supérieurs à ceux que l'on relève chez les hommes de tout état matrimonial.

En 1987, le taux d'actes criminels avec violence était de 265 pour 1 000 femmes séparées ou divorcées2. En comparaison, le taux à ce chapitre se situait à 140 pour 1 000 chez les femmes célibataires et à 45 pour 1000 chez les femmes mariées.

Les hommes victimes d'actes criminels violents ont été plus nombreux chez les célibataires (190 pour 1 000) que parmi les hommes mariés, chez qui le taux n'était que de 45 pour 1 000. Enfin, le nombre de victimes chez les hommes séparés ou divorcés était trop peu élevé pour permettre l'établissement d'estimations







Colombie-

Britannique

83

Canada

1 1 1

Provinces des

Prairies

83

Ontario

Parents et connaissances

La plupart des victimes d'actes criminels avec violence commis en 1987 connaissaient leurs agresseurs. Dans presque deux tiers des cas, les victimes ont déclaré connaître le malfaiteur : il s'agissait d'une connaissance dans 41 % des cas, d'un parent dans un autre 22 % des cas et de personnes inconnues de la victime dans 30 % des cas; les victimes n'ont pas donné de description dans les derniers 7 % des cas.

Il y avait davantage de victimes de voies de fait que de victimes de vols qualifiés qui ont déclaré connaître le malfaiteur. En effet, 65 % des victimes de voies de fait connaissaient leur agresseur, alors que cette proportion atteignait seulement 52 % chez les victimes de vols qualifiés.

Risques élevés à la maison

Les actes criminels avec violence sont le plus souvent commis dans une résidence privée, habituellement dans celle de la victime. Dans l'ensemble, près de la moitié des actes criminels déclarés ont eu lieu dans une résidence privée: 40 % dans la maison de la victime et 8 % dans un autre logement. En outre, 25 % des actes criminels ont été commis dans des lieux publics, 8 % dans des restaurants et des bars, et 18 % dans d'autres établissements commerciaux.

Les voies de fait, en particulier, étaient susceptibles de se produire dans des résidences privées. En 1987, 50 % des actes criminels de ce genre ont été commis dans des maisons privées. En revanche, les vols qualifiés ont été perpétrés plus souvent dans des endroits publics (42 %) que dans des maisons privées (36 %).

Vie nocturne

Le style de vie semble exposer davantage certains groupes de personnes au risque d'être victimes d'un acte criminel. En effet, les personnes qui ont plusieurs activités à l'extérieur de la maison le soir ont enregistré des taux d'actes criminels avec violence particulièrement élevés.

En 1987, les femmes qui ont eu des activités le soir plus de trente fois par mois ont été davantage victimes d'actes criminels que les hommes qui ont déclaré autant d'activités. Il y a eu 184 actes criminels avec violence pour 1000 femmes de cette catégorie, comparativement à 175 chez les hommes qui ont connu un niveau d'activité équivalent. Les taux d'actes criminels ont été beaucoup moins élevés chez les personnes qui ont déclaré dix activités ou moins par mois; ces taux étaient de 35 pour 1000 hommes et de 26 pour 1000 femmes.

Les jeunes hommes et les jeunes femmes qui ont eu beaucoup d'activités le soir ont enregistré des taux exceptionnellement élevés d'actes criminels avec violence. Ces taux étaient de 281 pour 1 000 hommes de 15 à 24 ans qui ont eu plus de 30 activités le soir et de 211 pour 1 000 femmes du même groupe d'âge.



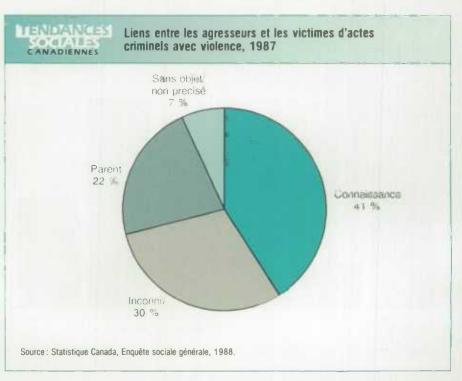
Consommation d'alcool

On a également associé la plupart des actes criminels avec violence à la consommation d'alcool. Il y a eu 220 actes criminels avec violence pour 1000 personnes ayant pris 14 consommations d'alcool ou plus par semaine. Par contre, chez les personnes ne consommant pas d'alcool, le taux était seulement de 48 pour 1000.

Le risque de commettre un acte criminel violent est particulièrement élevé chez les jeunes adultes qui consomment beaucoup. Le mix d'actes criminels violents était de 532 pour 1 000 personnes âgées de 15 à 24 ans qui prenaient plus de 14 consommations par semaine.

Une affaire privée

La plupart des actes criminels violents commis en 1987 n'ont pas été déclarés à la police. La police a été avisée dans seulement 31 % des cas environ. La proportion d'actes criminels violents déclarés à la police a été à peu près la même chez les femmes et chez les hommes.



Bien qu'on observe le taux le plus élevé d'actes criminels avec violence chez les jeunes, les personnes de ce groupe d'âge signaleraient moins souvent à la police les actes criminels dont elles sont victimes. Seulement 20 % des agressions commises contre des jeunes âgés de 15 à 24 ans ont été rapportées à la police, comparativement à 37 % des agressions perpétrées contre les personnes de 25 à 44 ans et à 60 % de celles commises contre les gens de 45 à 64 ans.

Les raisons pour lesquelles les victimes n'ont pas fait de déclaration à la police sont qu'elles considéraient que l'acte était sans importance (raison mentionnée par 65 % des victimes) et qu'il s'agissait d'une affaire personnelle (63 %). De mème, plus de la moitié des victimes ont affirmé qu'elles ne voulaient pas avoir affaire à la police (57 %) et qu'elles croyaient que la police n'aurait rien pu faire (54 %). Une victime sur cinq environ (21 %) n'a pas voulu signaler l'acte à la police par crainte de représailles de la part du malfaiteur.

Les actes déclarés à la police l'ont été le plus souvent par la victime. En effet, les deux tiers des agressions ont été signalées par la victime, alors que le tiers l'ont été par quelqu'un d'autre, ou ont été découvertes par les policiers eux-mêmes.

Les principaux motifs incitant les victimes à déclarer un acte criminel violent à la police étaient qu'elles voulaient y mettre fin ou empêcher qu'il ne se reproduise (87%), faire arrêter et punir le malfaiteur (73%) et être protégées (68%).

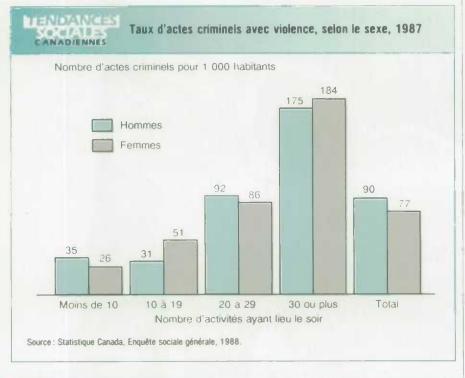
Les femmes ont été plus nombreuses que les hommes à faire appel à la police pour mettre fin à un acte criminel avec violence ou empêcher que d'autres actes de violence ne se reproduisent (94 % comparativement à 81 %). En outre, plus de femmes que d'hommes ont fait une déclaration à la police dans le but d'être protégées (82 % en comparaison de 54 %). Par contre, le désir de faire arrêter le malfaiteur a motivé plus d'hommes que de femmes à signaler l'acte à la police (80 % par rapport à 65 %).

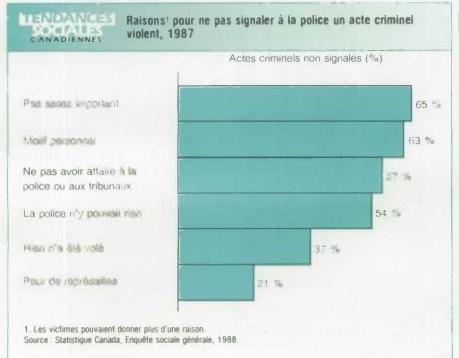
Peu de victimes ont fait appel à un organisme spécialisé pour obtenir des conseils ou de l'aide. De fait, seulement 10 % d'entre elles ont eu recours aux services d'organismes de ce genre. Cependant, dans plus de la moitié des cas (56 %), les victimes ne savaient pas qu'elles pouvaient bénéficier d'une telle aide. Parmi les cas où les victimes étaient au courant de l'existence de ces organismes, la principale raison pour laquelle elles n'ont pas cherché à y faire appel était qu'elles ne le jugeaient pas nécessaire (64 %).

Mesures de sécurité

Une assez forte proportion de Canadiens qui ont été victimes d'actes criminels avec violence ont pris des mesures de sécurité en 1987. Au moins 43 % ont changé leurs activités quotidiennes, comparativement à 21 % des personnes qui n'ont pas été victimes d'actes criminels pendant l'année visée par l'enquête. Un tiers des victimes ont installé un dispositif de sécurité dans leur maison, par exemple des serrures ou un système d'alarme, alors que la proportion correspondante chez les autres personnes était de 20 %. De plus, 14 % des victimes ont changé leur numéro de téléphone et 9 % ont suivi des cours d'autodéfense, en comparaison de 4% et 2% respectivement des personnes qui n'ont pas été victimes d'actes criminels avec violence.

Vincent Sacco est directeur du département de sociologie de l'université Queen's et Holly Johnson est analyste principale au Centre canadien de la statistique juridique de Statistique Canada.







Les taux d'homicide les plus élevés sont dans l'Ouest

Comme pour d'autres actes criminels avec violence, les taux d'homicide les plus élevés au pays se trouvent en général dans les provinces de l'Ouest. De toutes les provinces, c'est le Manitoba qui présentait le plus haut taux en 1989: 4,0 homicides pour 100 000 habitants. La Colombie-Britannique (2,9) et l'Alberta (2,7) avaient également des taux assez élevés, tout comme le Québec (3,2).

Toujours en 1989, le taux d'homicide était de 2,5 pour 100000 habitants au Nouveau-Brunswick, de 2,2 en Saskatchewan et de 1,8 en Ontario. Pour ce qui est des autres provinces de l'Atlantique, les taux allaient de 1,7 en Nouvelle-Écosse à 0,8 à l'Île-du-Prince-Édouard et 0,7 à Terre-Neuve.

Quant aux Territoires du Nord-Ouest et au Yukon, ils ont enregistré en 1989 des taux qui dépassaient de beaucoup la moyenne nationale: respectivement 11,2 et 7,9 homicides pour 100 000 habitants.

De plus, le taux d'homicide varie beaucoup selon la région métropolitaine de recensement. Parmi les principales régions urbaines du pays, ce sont Montréal et Edmonton qui avaient les taux les plus élevés: elles comptaient respectivement 4,2 et 3,9 homicides pour 100 000 habitants. Des taux assez élevés étaient également observés à Winnipeg (3,2) et à Vancouver (3,1).

Par contre, Sudbury (0,7), Thunder Bay (0,8) et Saskatoon (1,0) présentaient de bas taux, tandis qu'il n'y a eu aucun homicide à St. John's en 1989.

Suspect connu de la victime

La plupart des victimes d'homicide connaissent leur agresseur. Parmi l'ensemble des homicides résolus en 1988, la victime et le suspect se connaissaient dans 43 % des cas, tandis que dans un autre 36 % des cas, le suspect et la victime vivaient sous le même toit. Ainsi, seulement 21 % des homicides impliquaient un suspect qui était un inconnu pour la victime.

Liens entre le suspect et la victime

Les femmes victimes d'homicide sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses que les hommes à avoir été tuées par un membre de leur famille immédiate. En 1988, 57% de toutes les femmes victimes d'homicide ont été assassinées par un membre de leur famille, alors qu'à ce chapitre, la proportion pour les hommes se situait à 24%.

En outre, les maris sont proportionnellement plus nombreux que les épouses à avoir tué leur conjoint. En 1988, 70 épouses ont été assassinées par leur mari, comparativement à 21 maris tués par leur épouse. Quoi qu'il en soit, en 1988, le nombre d'hommes ayant assassiné leur femme était parmi les plus bas depuis 10 ans.

La majorité des suspects et des victimes sont des hommes

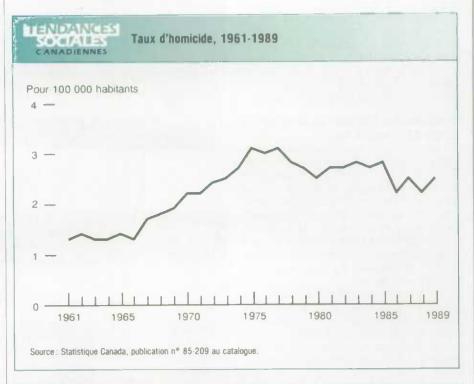
Les personnes inculpées d'homicide ont toujours été en majorité des hommes. En fait, en 1988, 89 % de tous les suspects étaient de sexe masculin.

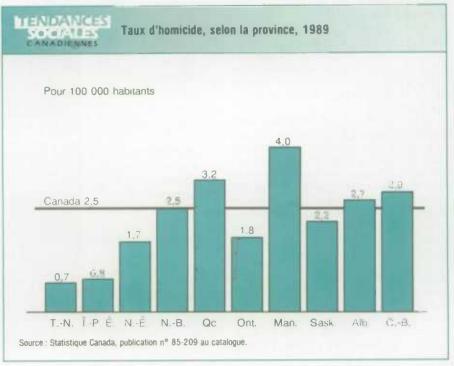
Tant chez les hommes que chez les femmes, c'est dans le groupe des 18 à 29 ans qu'on trouve la plus forte proportion de suspects. En 1988, 47 % des hommes et 43 % des femmes suspects d'homicide faisaient partie de ce groupe d'âge. D'autre part, 22 % des suspects de sexe masculin

et 31 % des suspects de sexe féminin étaient dans la trentaine.

Les hommes constituent également la majorité des victimes d'homicide. En 1988, 65 % des victimes étaient de sexe masculin, et 35 %, de sexe féminin. La proportion de femmes victimes d'homicide se situe aux alentours de 35 % depuis le début des années 70. Toutefois, durant les années 60, les femmes représentaient plus de 40 % des victimes d'homicide.

Comme dans le cas des suspects, la majorité des victimes d'homicide sont





âgées de 18 à 29 ans. En 1988, 27 % des victimes de sexe masculin et 33 % des victimes de sexe féminin appartenaient à ce groupe d'âge.

Lieu de la perpétration de l'homicide

La plupart des homicides sont perpétrés au domicile de la victime. En 1988, 50 % des homicides ont été commis dans la demeure de la victime (résidence qui pouvait aussi être celle du suspect). Par ailleurs, 9 % des homicides ont été commis au domicile du suspect.

Enfin, 18 % des homicides ont été perpétrés dans un endroit public, 12 %, au travail ou dans un endroit privé autre que la demeure de la victime ou du suspect, 1 %, dans des établissements de correction, et 3 %, dans d'autres lieux. Dans les derniers 8 % des cas, le lieu de perpétration de l'homicide n'était pas connu.

Diminution des homicides perpétrés au moyen d'une arme à feu

Depuis quelques années, moins d'homicides sont perpétrés au moyen d'une arme à feu. En fait, depuis l'adoption en 1978 d'une loi régissant le contrôle des armes à feu, la proportion d'homicides commis avec une arme à feu a diminué, étant passée de presque 40 % à moins de 30 %. En général, de 1978 à 1988, le nombre d'homicides perpétrés avec une arme à feu a baissé de 250 qu'il était en 1978, il est tombé à 169 dix ans plus tard.

Par contre, le nombre d'homicides commis avec une arme blanche a augmenté au cours de la même période, passant de 146 à 167, de sorte qu'en 1988, il y a eu autant d'homicides perpétrés avec une arme blanche qu'avec une arme de poing (29%).

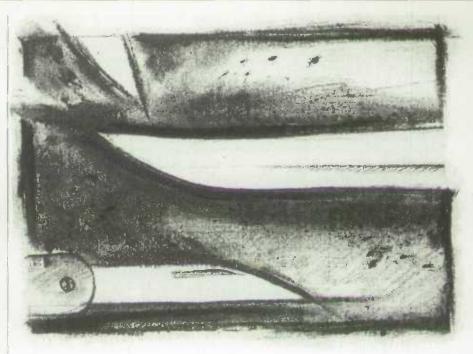
Homicides commis pendant la perpétration d'un autre acte criminel

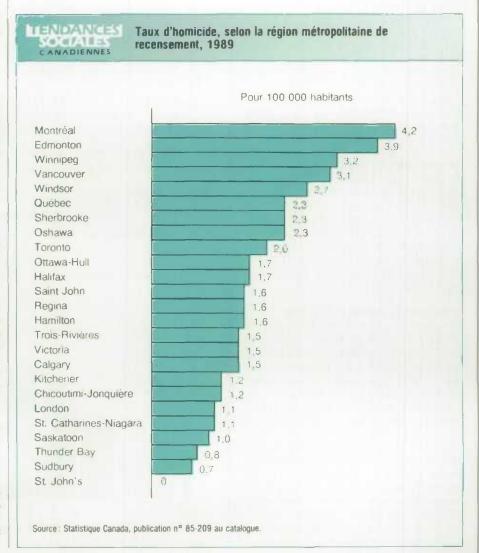
En 1988, près de 19 % de tous les homicides ont été commis pendant la perpétration d'un autre acte criminel. Il s'agit là du pourcentage le plus élevé observé depuis 1982, année où 20 % des homicides ont été perpétrés durant l'accomplissement d'un autre crime.

Le vol qualifié, le vol et l'introduction par effraction sont les actes criminels qui ont été le plus souvent accompagnés d'homicides. En 1988, 71 % de tous les homicides commis pendant la perpétration d'un autre acte criminel l'ont été durant l'accomplissement d'un de ces trois délits. Ceux perpétrés lors d'une agression sexuelle représentaient 24 % des homicides commis pendant l'exécution d'un autre acte criminel.

Agents de police tués dans l'exercice de leurs fonctions

De 1961 à 1989, 98 policiers ont été tués pendant qu'ils étaient de service. Ces meurtres représentent 0,7 % de l'ensemble des homicides commis pendant cette période.







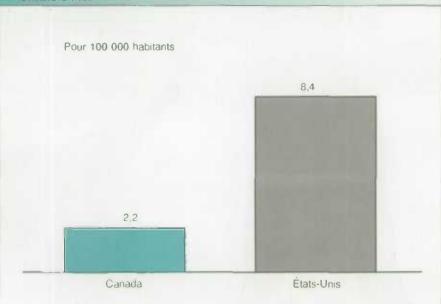
Homicides au Canada et aux États-Unis

Le taux d'homicide a toujours été plusieurs fois plus élevé aux États-Unis qu'au Canada. En 1988, le taux d'homicide au Canada était de 2,2 pour 100000 habitants, comparativement à 8,4 aux États-Unis.

Toutefois, on observe des tendances contraires dans l'un et l'autre des pays depuis le début des années 80 : en effet, le taux diminue au Canada alors qu'il augmente aux États-Unis.

SOCIALES CANADIENNES

Taux d'homicide, Canada et États-Unis, 1988



Source: Statistique Canada, publication nº 85-209 au catalogue.

Pour une deuxième année consécutive, aucun agent de police n'a été tué pendant qu'il était de service au Canada en 1989. Il s'agit là de la plus longue période sans qu'il n'y ait eu de policier tué dans l'exercice de ses fonctions depuis que de telles données statistiques sont recueillies (1961). Le dernier meurtre d'un policier qui était de service au Canada remonte à mars 1987.

Pour la quatrième année consécutive, aucun employé d'établissement correctionnel n'a été tué dans l'exercice de ses fonctions en 1988. Depuis 1961, 17 employés d'établissements pénitentiaires ont été tués alors qu'ils étaient de service.

• Les données présentées dans le présent article ont été fournies par le Centre canadien de la statistique juridique de Statistique Canada. Les lecteurs qui voudraient en savoir davantage sur l'bomicide au Canada sont invités à consulter la publication n° 85-209 au catalogue de Statistique Canada. Pour de plus amples renseignements, téléphoner au (613) 951-0647.



LES FORCES POLICIÈRES AU CANADA

par Johanna Ewins

u Canada, le nombre d'agents de police a beaucoup augmenté depuis le début des années 60. Le gros de cet accroissement est survenu avant 1975 et, depuis, la croissance de l'effectif policier a été relativement lente.

Le nombre d'agents de police par rapport au chiffre de population est également plus grand aujourd'hui que dans les années 60. Toutefois, ce rapport policier/population varie beaucoup selon la province. Les provinces de l'Atlantique constituent la région du Canada qui compte le moins d'agents par rapport au chiffre de population.

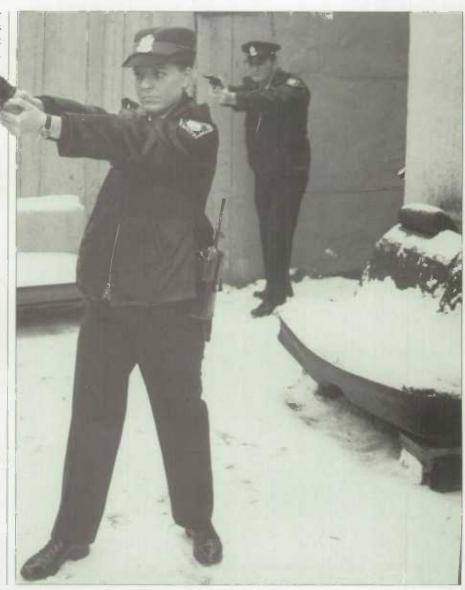
Ralentissement de la croissance de l'effectif policier

Le nombre d'agents de police la u Canada a augmenté depuis le milieu des années 70, mais beaucoup moins rapidement que pendant les années qui ont précédé. En 1988, il y avait 53 300 agents de police au Canada, ce qui représente une hausse de 12 % par rapport à l'effectif de 47 700 de 1975. Le total de 1975 correspondait cependant à un accroissement de 83 % par rapport à 1962, année où il y avait 26 100 agents de police au Canada.

Nombre de policiers pour 100 000 habitants

En 1988, le nombre de policiers pour 100 000 habitants (206) était près d'une fois et demie plus grand qu'en 1962 (141). L'accroissement de l'effectif policier durant ces vingt-cinq années n'a toutefois pas été constant.

 Ne sont pas comptés les gardiens de sécurité et les enquêteurs privés, la police militaire, la police de Ports Canada, la police du CN et celle du CP et les agents spéciaux.



Pendant les années 60 et au début des années 70, il y a eu une forte augmentation du nombre de policiers pour 100 000 habitants. Le rapport le plus élevé a été affiché en 1975 avec 210 agents de police pour 100 000 habitants, ce qui marque une hausse importante par rapport au chiffre de 141 enregistré en 1962.

Vers le milieu des années 80, le ratio avait légèrement fléchi pour atteindre 200 agents pour 100 000 habitants mais, en 1988, il était remonté à 206 et avait ainsi presque retrouvé son niveau de 1975.

Variations provinciales

Les quatre provinces de l'Est comptent moins d'agents de police par rapport à leur chiffre de population que les autres régions du Canada. L'Île-du-Prince-Édouard a le rapport le plus bas avec 140 policiers pour 100 000 habitants, ce qui contraste avec les rapports de 214 et de 207 pour 100 000 habitants de l'Ontario et du Québec respectivement. Dans l'Ouest, le rapport est également assez élevé : 175 agents de police pour 100 000 habitants en Alberta, et environ 190 dans les trois autres provinces.

Personnel civil

Depuis le début des années 60, le personnel des services policiers autre que les agents de police (notamment les employés civils, les cadets et les agents spéciaux) a plus que triplé, étant passé de 5700 employés en 1962 à 19000 en 1988. Le gros de cette croissance s'est produit avant 1982.

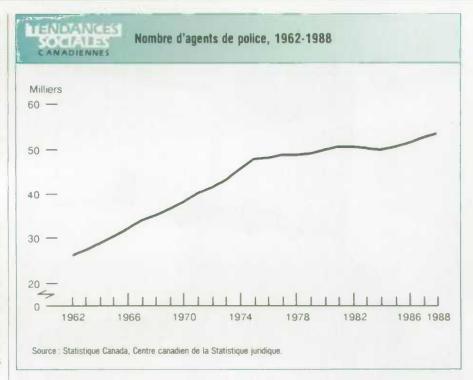
Les employés civils, qui occupent de plus en plus des fonctions autrefois remplies par des policiers, ainsi que les autres employés des services policiers représentent maintenant une proportion beaucoup plus importante de l'effectif policier total que durant les années 60. Depuis 1982, ils forment environ 26 % de l'effectif total, ce qui représente une hausse par rapport aux proportions de 18 % et de 22 % enregistrées respectivement en 1962 et 1975.

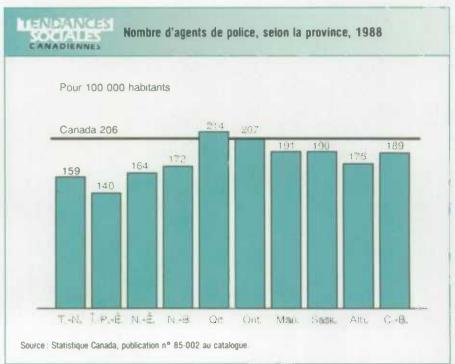
Peu de femmes, de personnes appartenant à des minorités visibles et d'autochtones

Bien que les femmes continuent de ne représenter qu'une petite fraction des agents de police, leur effectif augmente. En 1988, 5 % de tous les agents de police étaient des femmes, comparativement à moins de 1 % au début des années 70. Au cours des années 60, la proportion de femmes est presque restée la même, à moins de 1 %.

D'après les résultats du recensement de 1986, peu d'agents de police appartiennent à une minorité visible. En 1986, 1 % des policiers faisaient partie d'une minorité visible, comparativement à 6 % dans l'ensemble des travailleurs.

Par contre, la proportion d'autochtones dans les services policiers est la même que dans l'ensemble des travailleurs. En 1986, 2 % des agents de police étaient d'origine





autochtone, soit le même pourcentage que dans le reste de la main-d'oeuvre.

Policiers d'âge moyen, policières plus jeunes

D'après les résultats du recensement de 1986, l'âge moyen des agents de police canadiens est de 37,3 ans. Mais dans cette profession, les hommes sont en général plus âgés que les femmes. En 1986, l'âge moyen des policiers était de 37,6 ans, et celui des policières était de 31,6 ans seulement.

Les policiers sont concentrés dans une tranche d'âge plus élevée que le reste des

Recrutement à la GRC

La GRC essaye actuellement de recruter davantage d'autochtones, de femmes et de personnes appartenant à des minorités visibles. Au moyen de son Équipe nationale de recrutement, la GRC a l'intention de porter l'effectif des minorités visibles à 6 % et celui des autochtones à 3 % d'ici l'an 2003. Pour ce qui est des femmes, la GRC veut accroître leur effectif à 20 % d'ici 2013.



Les services policiers au Canada

Au Canada, la responsabilité de la prestation des services policiers est partagée entre les trois niveaux de gouvernement (municipal, provincial et fédéral). En 1988, l'effectif des corps de police municipaux, y compris les agents de la GRC et de la engagés à forfait par les municipal'effectif policier canadien. Les corps de police provinciaux, dans lesquels sont comptés les agents de la GRC engagés à forfait, représentaient 26% de l'effectif policier du Canada et les services policiers fédéraux assurés par la GRC, 6%. Les agents attachés aux services administratifs de la GRC et aux Services canadiens de police formaient le reste, soit 5 %.

Les corps policiers municipaux sont chargés de faire respecter les dispositions du Code criminel, les lois provinciales et les règlements municipaux dans leur territoire. La plupart des provinces ont adopté des lois qui obligent les municipalités dont la population dépasse un certain seuil (qui varie entre 1500 et 5000 babitants, selon la province) à offrir des services policiers aux corps policier ou en obtenant des services à forfait. Les petites municipalités ne sont pas tenues d'avoir leur propre corps policier et, en général, les services y sont assurés par les forces provinciales. Toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve, du Québec et de l'Ontario, ont des contrats avec la GRC pour que cette dernière assure dans leurs petites municipalités une partie plus ou moins importante des services policiers.

Les agents de police provinciaux veillent à l'application du Code criminel et des lois provinciales dans les régions rurales qui ne sont pas desservies par les corps policiers municipaux. Le Québec et l'Ontario ont leur propre police provinciale. Dans les huit autres provinces, c'est la GRC qui fournit à forfait les services de police provinciaux. À Terre-Neuve, les services provinciaux sont assurés conjointement par la GRC et la Royal Newfoundland Constabulary.

Au niveau fédéral, c'est la GRC qui, sous la direction du Solliciteur général du Canada, est chargée de faire respecter les lois fédérales, d'assurer la sécurité dans les aéroports et de fournir des services policiers aux autochtones. C'est également la GRC qui dispense les services policiers au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.



Coût des services policiers

En 1988, le coût de l'ensemble des services policiers assurés par les trois ordres de gouvernement s'élevait à 4,4 milliards de dollars, soit environ 169\$ par habitant. Le coût par habitant variait toutefois beaucoup selon la province: de 105\$ à l'Île-du-Prince-Édouard à 174\$ au Québec.

Les salaires représentent la fraction la plus importante du coût des services policiers. En 1988, les salaires et avantages sociaux constituaient 82 % du coût total, et les dépenses de fonctionnement représentaient les 18 % restants.

Le coût des services de police municipaux (dans lesquels sont comptés les agents de la GRC et de la police provinciale engagés à forfait) représentait la plus grosse proportion des dépenses pour l'ensemble des services policiers du Canada, soit 53 % en 1988. Les services provinciaux venaient au deuxième rang (30 %) et les services fédéraux, au troisième (9 %). Les 8 % restants correspondaient à des sommes engagées par la GRC dans d'autres postes de dépenses.

hommes sur le marché du travail. En 1986, 52 % des agents de sexe masculin appartenaient au groupe des 35 à 54 ans, tandis que dans l'ensemble des travailleurs, la proportion correspondante était de 38 %.

Au contraire, les policières sont concentrées dans une tranche d'âge plus jeune que l'ensemble des travailleuses. En 1986, 73 % des agents de police de sexe féminin faisaient partie du groupe des 15 à 34 ans, comparativement à 53 % dans l'ensemble des travailleuses.

Comme dans l'ensemble des travailleurs, la proportion d'agents de police âgés de 55 ans et plus était assez faible en 1986. Cette année-là, seulement 6 % des policiers et 4 % des policières étaient dans ce groupe d'âge.

Niveau d'instruction

La plupart des agents de police ont fait des études postsecondaires. En 1986, 66% avaient suivi des cours dans un établissement d'enseignement postsecondaire, comparativement à 48% dans l'ensemble des travailleurs. Pour ce qui est de la proportion d'agents de police ayant fait des études universitaires, elle était plus basse que dans l'ensemble de la population active: 6% comparativement à 12%. Par contre, 15% seulement des agents n'avaient pas terminé leurs études secondaires, comparativement à 35% dans l'ensemble des travailleurs.

Revenu

D'après le recensement de 1986, le revenu d'emploi moyen des agents de police ayant travaillé à temps plein toute l'année en 1985 était beaucoup plus élevé que le revenu moyen des autres travailleurs ayant le même régime de travail : 36 900 \$ comparativement à 26 800 \$.

Les agents de police de sexe masculin gagnaient plus, en moyenne, que les agents de sexe féminin. L'écart tient probablement en partie à l'entrée assez récente des femmes dans la profession et au fait que les policières ont en général moins d'années d'expérience que les policiers. En 1985, le revenu d'emploi moyen des policières correspondait à 79% de celui des policiers, soit 29 400 \$ par rapport à 37300 \$. Toutefols, l'écart entre les femmes et les hommes est beaucoup moins grand dans les forces policières que dans le reste de la population active. Le revenu d'emploi de l'ensemble des travailleuses employées à temps plein toute l'année représentait 65% de celui des hommes ayant le même régime de travail : 20000\$ comparativement à 30600\$.

Johanna Ewins est rédactrice à la revue Tendances sociales canadiennes.



LES ACCIDENTS

par Wayne Millar et Owen Adams



u cours d'une année donnée, un Canadien sur cinq environ est victime d'un accident. Le plus souvent, il s'agit d'accidents de la circulation, bien que l'on relève une proportion substantielle d'accidents de travail et d'accidents reliés à la pratique d'un sport.

La majorité des accidents entraînent des blessures, mais celles-ci ne sont en général pas assez graves pour nécessiter l'hospitalisation des victimes. Néanmoins, les accidents sont la cause d'un nombre important de journées perdues pour cause d'invalidité.

Cinq millions d'accidents

Selon les données de l'enquête sociale générale de Statistique Canada, près de 3,8 millions de Canadiens de 15 ans et plus ont été des victimes dans 5,1 millions d'accidents en 1987. Les victimes représentaient 19 % de la population adulte, 14 % d'entre elles ayant eu un accident et 5 %, deux accidents ou plus.

Pour la plupart des groupes d'âge, les hommes étaient plus susceptibles que les femmes d'avoir un accident. Les jeunes hommes y étaient particulièrement prédisposés. En 1987, 41 % des hommes de 15 à 24 ans ont eu un accident comparativement à 25 % des femmes du même groupe d'âge. Les proportions correspondantes ont atteint 24% et 15 % respectivement pour les hommes et les femmes de 25 à 44 ans. Les proportions pour les 45-64 ans étaient à peu près égales, soit de 11 % pour les hommes et de 10 % pour les femmes.

Contrairement à la tendance observée chez les personnes de 15 à 64 ans, les femmes âgées étaient plus susceptibles d'avoir un accident que les hommes âgés. En 1987, 9 % des femmes de 65 ans et plus ont été victimes d'un accident comparativement à 5 % des hommes du même groupe d'âge. Cette différence est en partie attribuable à la répartition par âge plus avancée chez les femmes âgées que chez les hommes âgés.

Les accidents d'automobile sont les plus fréquents

Les accidents d'automobile étaient le genre d'accident le plus fréquent en 1987; ils représentaient 33 % de tous les accidents. La propotion d'accidents reliés à la

 Un accident qui restreint les activités normales d'une personne pendant au moins une demi-journée ou entraîne des dépenses personnelles de 200\$ ou plus. pratique d'un sport s'établissait à 23 %, celle des accidents de travail, à 21 %, et celle des accidents survenus à la maison, à 13 %. On ne disposait pas d'assez d'information pour classer le 10 % d'accidents restant.

Variations régionales

En 1987, le taux comparatif d'accidents au Canada se chiffrait à 254 accidents pour 1000 habitants. La fréquence des accidents variait toutefois d'une province à une autre, les taux étant généralement plus élevés dans l'Ouest.

La Colombie-Britannique affichait le taux le plus élevé, c'est-à-dire 424 accidents pour 1 000 habitants. Les taux étaient également supérieurs à la moyenne nationale dans les provinces des Prairies (313). Par contre, l'Ontario (244), le Québec (171) et les provinces de l'Atlantique (202) présentaient des taux inférieurs à la moyenne nationale.

Les accidents d'automobile constituaient la plus forte proportion d'accidents dans la plupart des régions. Ce pourcentage allait de 29 % en Colombie-Britannique à 35 % en Ontario et au Québec, et à 36 % dans les Prairies. La tendance était toutefois différente dans la région de l'Atlantique, où la proportion d'accidents de la circulation ne représentait que 24 % de l'ensemble tandis que le taux d'accidents découlant de la pratique d'un sport atteignait 30 %.

Accidents et alcool

Le risque d'accident s'est avéré plus élevé chez les personnes qui consommaient des boissons alcoolisées que chez celles qui s'en abstenaient. Quarante-deux pour cent des personnes consommant une boisson alcoolisée au moins une fois par mois ont déclaré avoir subi au moins un accident durant la période de trois ans allant de janvier 1985 à janvier 1988. Les proportions correspondantes s'établissaient à 34 % pour les consommateurs occasionnels (ceux qui consomment une boisson alcoolisée moins d'une fois par mois) et à 27 % pour les personnes ne consommant pas du tout.

De plus, la fréquence des accidents augmentait avec la consommation d'alcool. Au cours de la même période de trois ans, la proportion de consommateurs victimes d'un accident a atteint 40 % chez ceux qui prenaient en moyenne moins de 7 consommations au cours d'une semaine type, 51 % chez ceux qui en prenaient entre 7 et 13 et 56 % chez ceux qui en prenaient 14 ou plus.

En outre, les gros consommateurs étaient plus susceptibles que les autres d'avoir eu plus d'un accident. Entre 1985 et 1988, la proportion de victimes de plus d'un accident a atteint 32 % chez les personnes qui prenaient en moyenne 14 consommations ou plus par semaine, comparativement à 10 % chez les personnes ne consommant pas du tout.

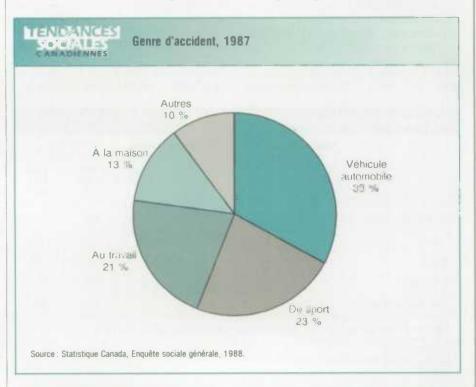
Blessures et perte financière

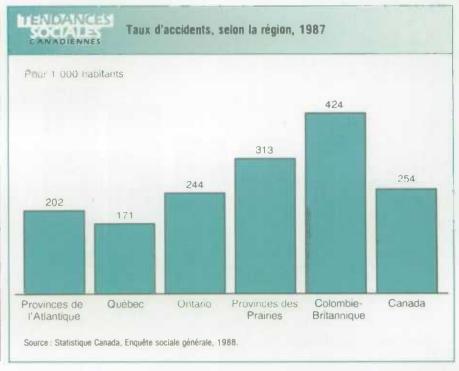
En 1987, 79 % des accidents ont causé des blessures. Toutefois, presque tous les accidents reliés au travail ou à la pratique d'un sport ou survenus à la maison ont provoqué des blessures, alors que ce fut le cas pour seulement 42 % des accidents de la circulation.

Les accidents de travail avaient en général des conséquences plus sérieuses pour la santé. Près des deux tiers des accidentés du travail ont été traités à l'hôpital : 9% d'entre eux ont été hospitalisés et 56% ont été suivis en consultation externe. De plus, 95% des accidents de travail ont occasionné une perte d'activité.

Par contre, environ le quart des accidents de la circulation ont nécessité un traitement à l'hôpital: 7% ont entraîné l'hospitalisation et 16%, des soins ambulatoires.

Les accidents de la circulation étaient toutefois les plus susceptibles d'amener une perte financière. En 1987, 66 % des accidents d'automobile ont occasionné des dépenses personnelles tandis que les





chiffres étaient de 38 % pour les accidents de travail, de 23 % pour les accidents à la maison et de 19 % pour les accidents résultant de la pratique d'un sport.

Contusions et meurtrissures

En 1987, les dislocations, les entorses et les contusions étaient les blessures le plus fréquemment provoquées par des accidents, et ont été rapportées dans 34 % des cas. Des coupures et des éraflures ont été déclarées pour 14 % des accidents, et des fractures, pour 9 %. Les empoisonnements représentaient seulement 4 % des cas et les brûlures, 3 %. En outre, 8 % des accidents ont causé plus d'une blessure.

Les personnes de 65 ans et plus étaient davantage susceptibles d'être blessées dans un accident que les plus jeunes. En 1987, 86 % des accidents survenus à des personnes âgées ont causé des blessures. Les proportions des accidents subis par de jeunes victimes étaient moins élevées, allant de 80 % chez les personnes de 15 à 24 ans à 76 % chez celles de 45 à 64 ans.

Les victimes âgées étaient également hospitalisées plus souvent que les plus jeunes. En 1987, 14 % des victimes d'accident de 65 ans et plus ont séjourné à l'hôpital, comparativement à 7 % de celles ayant moins de 65 ans.

Jours perdus

Par suite d'accidents, les Canadiens ont eu plus de 51 millions de jours d'activité restreinte en 1987. La plupart de ces «jours d'invalidité» (82 %) étaient des jours durant lesquels les activités normales étaient limitées par suite d'une incapacité temporaire. L'alitement (14 %) et l'hospi-

talisation (4 %) ont été la cause des autres journées perdues.

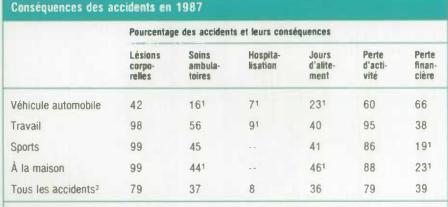
Dans l'ensemble, les accidents de travail ont été la cause de 34 % des jours d'invalidité, les accidents d'automobile, de 24 %, les sports, de 17 %, et les accidents à la maison, de 14 %. La proportion restante de 11 % était attribuable à divers autres accidents.

La période la plus dangereuse

Les accidents présentaient une tendance saisonnière, près du tiers (31 %) se produisant en été. Des proportions à peu près égales d'accidents ont été enregistrées en automne et en hiver (23 % et 22 %), et 18 % des accidents ont eu lieu au printemps. Le peu de données disponibles ne permet pas de déterminer le moment où se sont produits les 6 % d'accidents restants.

Les accidents avaient plutôt tendance à survenir l'après-midi. En 1987, 45 % des accidents se sont produits pendant cette période de la journée. Mais, naturellement, il s'agit de la période où l'on entreprend des activités particulières. Ainsi, les accidents de travail se produisaient surtout le jour (41 % l'après-midi et 36 % le matin). Les accidents reliés à la pratique d'un sport avaient lieu surtout l'après-midi (53 %) et en soirée (32 %). Les accidents à la maison étaient également plus fréquents en aprèsmidi (39%), bien que des proportions importantes avaient lieu en soirée (29%) et durant la matinée (24%). Près de la moitié (48 %) des accidents d'automobile sont survenus l'après-midi et 23 %, en soirée. En outre, les accidents d'automobile présentaient la plus forte proportion d'accidents se produisant la nuit (9 %).

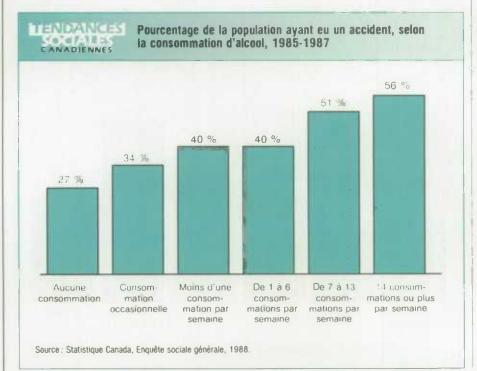
Wayne Millar est biostatisticien à la Direction générale des services et de la promotion de la santé de Santé et Bien-être social Canada. Owen Adams est analyste principal à la Division de la santé de Statistique Canada.



- 1. Les données sont sujettes à des erreurs d'échantillonnage et doivent être utilisées avec précaution.
- 2. Comprend les accidents non classifiés.

· Nombres infimes.

Source: Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1988



LES SECRÉTAIRES

par Carol Strike

u Canada, de toutes les catégories professionnelles, le secrétariat est celle qui compte le plus grand nombre de femmes. Toutefois, comparativement aux autres professions, le métier de secrétaire a connu une croissance plus lente au début des années 80.

Le travail de secrétariat a changé au cours des dernières années. Jusqu'à tout récemment, le travail d'une secrétaire consistait principalement à prendre la dictée, à dactylographier, à fixer des rendez-vous et à répondre au téléphone. Il est vrai que ces tâches représentent, encore aujourd'hui, une part importante du travail de secrétariat, mais la bureautique est venue accroître la spécialisation et la complexité de cette fonction. De nos jours, les secrétaires peuvent connaître les tableurs tout aussi bien que la dactylographie. Et pourtant, malgré la complexité technologique croissante du travail, les salaires des secrétaires restent faibles par rapport à ceux d'autres travailleurs.

Près d'un demi-million de secrétaires

En 1986, il v avait 465 250 secrétaires au Canada, dont 459725 femmes. Le nombre de femmes secrétaires a augmenté de 77 % depuis 1971. Le taux de croissance équivalent pour le reste de la population active féminine a été de 86 %. Cependant, malgré cette progression moins marquée, le secrétariat demeure en soi la profession la plus courante chez les femmes puisque c'est celle qu'exerçaient près de 8% de toutes les travailleuses au cours de cette même année.

Secteurs de l'Information

Les emplois de secrétaire sont concentrés dans les branches d'activité qui se caractérisent par une forte demande de correspondance et de documents écrits. Aussi, en 1986, sept secrétaires sur dix travaillaient dans des secteurs de services comme les services aux entreprises, l'éducation, la santé, les services gouvernementaux et les finances et assurances.

Cependant, comme proportion de l'ensemble des travailleuses dans un secteur donné, les secrétaires sont beaucoup plus fortement représentées dans certaines branches d'activité que dans d'autres.

Par exemple, en 1986, 22 % des femmes travaillant dans le secteur de la construction occupaient un emploi de secrétaire, taux nettement supérieur au pourcentage de secrétaires dans l'ensemble de la population active féminine (8 %). La proportion de secrétaires parmi les femmes était également très élevée dans les services gouvernementaux et dans le secteur des finances et des assurances, soit 13 % et 12% respectivement.

Dans les branches des transports et communications, des services aux entreprises, de l'éducation et des services de santé, les pourcentages de femmes secrétaires étaient sensiblement les mêmes que dans l'ensemble de la population active

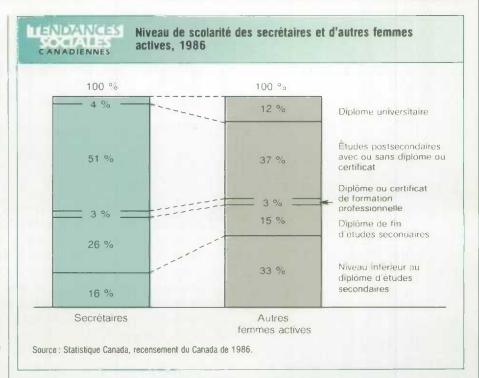
Il y avait par contre relativement peu de femmes secrétaires dans les branches du commerce (4%), des industries primaires (5%) et des industries manufacturières (6%).

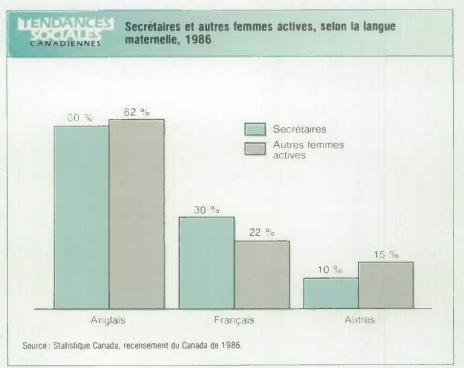
Elles travaillent à plein temps et gagnent moins cher

Les secrétaires sont plus susceptibles que les autres travailleuses dans la population active de travailler à plein temps toute l'année. En 1985, 54% des femmes qui étaient secrétaires occupaient un emploi à plein temps et avaient travaillé toute l'année, comparativement à 38% des autres travailleuses.

De même, le chômage est moins fréquent chez les secrétaires que chez les autres femmes. En juin 1986, 6,7% des secrétaires étaient en chômage, contre 8,8% du reste de la population active de sexe féminin.

Cependant, les salaires des secrétaires ont tendance à être relativement peu





élevés. En 1985, le revenu d'emploi moyen des secrétaires travaillant à plein temps toute l'année était de 18400\$, en comparaison de 20000\$ pour les autres femmes travaillant dans les mêmes conditions.

Plus que des études secondaires

La plupart des secrétaires ont fait d'autres études après le secondaire. En 1986, 55 % d'entre elles avaient fréquenté un établissement d'enseignement postsecondaire comme une université ou un collège communautaire (cégep au Québec). Pour les autres femmes dans la population active, ce chiffre était de 49%.

La majorité (69 %) des secrétaires ayant un diplôme de niveau postsecondaire (DEC, baccalauréat ou certificat) avaient étudié en techniques de secrétariat. Un peu moins de 8 % avaient fait des études en commerce, en gestion ou en administration des affaires; 5 % avaient étudié en lettres et sciences humaines; 5 %, en éducation, en loisirs ou en orientation; et 4%, en sciences sociales. À l'autre extrémité de



Les hommes secrétaires

Bien que le travail de secrétariat soit un domaine traditionnellement dominé par les femmes, 5 500 hommes ont déclaré exercer le métier de secrétaire en 1986. Ceux-ci formaient à peine un peu plus de 1 % de l'ensemble du groupe professionnel.

De plusieurs façons, les caractéristiques des hommes qui occupent un emploi de secrétaire diffèrent de celles des femmes qui exercent cette profession.

Les hommes secrétaires tendent à être plus âgés que les femmes qui exercent une profession similaire. Tandis que 20 % d'entre eux étaient àgés de 55 ans et plus en 1986, seulement 9 % des femmes secrétaires se situaient dans ce groupe d'âge.

Une proportion relativement élevée d'hommes secrétaires ne sont pas mariés. Le tiers (33 %) des hommes dans ce groupe professionnel étaient célibataires, comparativement à 22 % des femmes.

De plus, la proportion d'hommes secrétaires qui ont un diplôme universitaire est nettement supérieure à celle des femmes, soit 13 % en comparaison de seulement 4 %.

Du point de vue de la situation

vis-à-vis de l'emploi, le rapport entre les hommes et les femmes secrétaires suit une tendance générale contraire à celle observée dans l'ensemble de la population active. En 1985, il n'y avait pratiquement aucune différence dans les proportions d'hommes et de femmes secrétaires travaillant à plein temps toute l'année — de 52 % et 54 % respectivement — alors que dans le reste de la population active 56 % des travailleurs avaient occupé un emploi à plein temps toute l'année, comparativement à 38 % des travailleuses.

Les hommes ayant occupé un emploi de secrétaire à plein temps toute l'année avaient un revenu plus élevé que les femmes dans des postes similaires. Cependant, l'écart salarial qui les séparait n'était pas aussi grand que chez d'autres travailleurs. Les femmes secrétaires ayant travaillé à plein temps toute l'année gagnaient 18 400 \$ en moyenne en 1985, ce qui représentait 72 % des 25 500 \$ que touchaient leurs homologues du sexe masculin. Mais le revenu moyen d'autres travailleuses à plein temps représentait seulement 66 % du revenu moyen des travailleurs ayant un emploi comparable.

l'échelle, seulement 16 % des secrétaires n'avaient pas de diplôme d'études secondaires, comparativement à 33 % des autres travailleuses.

Langue maternelle

La proportion de secrétaires de langue maternelle française est relativement élevée. En 1986, 30 % de l'ensemble des secrétaires avaient le français comme langue maternelle, en comparaison de seulement 22 % des travailleuses dans le reste de la population active féminine. L'anglais était la langue maternelle de 60 % des secrétaires, soit une proportion à peu près équivalente à celle des autres travailleuses (62 %). Par contre, seulement 10 % des secrétaires avaient une langue maternelle autre que l'anglais ou le français, alors que le chiffre correspondant chez les autres travailleuses était de 16 %.

Études en techniques de secrétariat

De 1977 à 1988, le nombre de femmes inscrites à plein temps dans les programmes de techniques de secrétariat des collèges communautaires (cégeps au Québec) s'est accru de 18 %, passant de 10900 à 12800. Toutefois, le nombre de ces inscriptions avait atteint un sommet de 13700 en 1986 pour ensuite baisser au cours des deux années suivantes. Tout au long de la période de référence, ce domaine d'études est demeuré à forte prédominance féminine, les femmes représentant au moins 97 % des personnes inscrites.

Par rapport à l'ensemble des étudiantes des collèges, la proportion de femmes inscrites en techniques de secrétariat a régressé d'un sommet de 14 % en 1979 à 11 % en 1986

En 1986, 3 500 personnes ont obtenu un diplôme en techniques de secrétariat d'un collège communautaire ou d'un cégep. Presque toutes (98 %) étaient des femmes, et elles formaient 10,5 % des diplômées cette année-là.

Carol Strike est analyste à la Division de la statistique sociale, du logement et des familles de Statistique Canada.



L'EMPLOI DU TEMPS DES PERSONNES ÂGÉES

par Marion Jones

uand les gens atteignent l'âge de 65 ans, d'importants changements viennent souvent transformer leur vic. Pour plusieurs personnes âgées, ce moment est celui de la retraite, de la perte du conjoint, d'une diminution de la mobilité et de la détérioration de la santé. Tous ces facteurs influent sur la façon dont les personnes occupent leur temps.

Selon l'enquête sociale générale de 1986, la journée typique d'une personne âgée diffère beaucoup de celle d'une personne plus jeune. Le passage de l'activité à la retraite entraîne pour bon nombre de personnes âgées de 65 ans et plus une augmentation considérable de leur temps libre. Étant donné ce temps libre supplémentaire, elles sont plus susceptibles de s'adonner à des activités de loisir et d'y consacrer plus de temps. Par ailleurs, les habitudes quotidiennes des personnes âgées dans la population active sont comparables à celles des travailleurs plus jeunes.

Temps libre

En 1986, les personnes âgées, pour la plupart à la retraite, ont eu plus de temps libre que les personnes plus jeunes. Les personnes âgées de 65 ans et plus ont eu, en moyenne, 7,7 heures de temps libre par jour 2, comparativement à 5,1 heures chez les personnes âgées de 15 à 64 ans.

- Inclut tout le temps passé à des activités autres qu'occuper un emploi rémunéré, étudier et se consacrer à des activités personnelles et familiales.
- 2. Toutes les moyennes ont été calculées sur une base de 7 jours.



Il semble que les hommes aient eu plus de temps libre que les femmes, indépendamment de l'âge. En 1986, les hommes âgés de 65 ans et plus et ceux âgés de 15 à 64 ans ont eu une demi-heure de temps libre de plus par jour que les femmes du même âge. Les hommes âgés de 65 ans et plus ont eu 8 heures de temps libre par jour, comparativement à 7,5 heures chez les femmes du même groupe d'âge. Chez les hommes plus jeunes, le nombre d'heures de temps libre par jour s'élevait à 5,4, comparativement à 4,9 chez les femmes.

Les personnes seules ont plus de temps libre

Dans tous les groupes d'âge, les personnes qui vivaient seules ont eu plus de temps libre que les personnes qui vivaient avec leur conjoint. L'écart est cependant plus marqué chez les personnes de 65 ans et plus que chez celles de 15 à 64 ans. En 1986, les hommes âgés qui vivaient seuls ont eu quotidiennement 9,3 heures de temps libre, alors que les hommes âgés qui vivaient avec leur épouse en ont eu 7,8 heures. Dans le groupe des 15 à 64 ans, les hommes qui vivaient seuls ont eu 5,8 heures de temps libre, comparativement à 5,0 heures chez les hommes qui vivaient avec leur conjointe.

De même, les femmes âgées de 65 ans et plus qui vivaient seules ont eu 8,2 heures de temps libre, comparativement à 6,7 heures chez celles qui vivaient avec leur époux. Dans le groupe des plus jeunes, les femmes seules ont eu 5,3 heures de temps libre par jour, alors que celles qui vivaient avec leur conjoint en ont eu 4,8 heures.

Emploi du temps libre

Les personnes àgées ont été plus nombreuses que les plus jeunes à avoir divers loisirs. Pas moins de 85 % des personnes àgées de 65 ans et plus ont déclaré avoir regardé la télévision chaque jour en 1986; chez les 15 à 64 ans, la proportion était de 73 %. Les personnes àgées qui ont regardé la télévision ont consacré à cette activité en moyenne 3,9 heures par jour, comparativement à 3,0 heures chez les plus jeunes. Dans les deux groupes d'âge, davantage d'hommes que de femmes ont regardé la télévision, et ils l'ont regardée un peu plus longtemps qu'elles.

Deux fois plus de personnes âgées que de personnes plus jeunes ont consacré du temps à la lecture. En 1986, 27 % des personnes âgées de 65 ans et plus ont lu un livre ou une revue chaque jour, comparativement à 14 % chez les 15 à 64 ans. Les personnes âgées ont passé 2,3 heures par jour à lire un livre, tandis que les plus jeunes ont consacré 1,5 heure à cette activité. La même année, alors que 33 % des personnes âgées ont lu un journal chaque jour, seulement 16 % des 15 à 64 ans ont fait de même.

Près de la moitié des hommes et des femmes âgés de 65 ans et plus ont pratiqué des sports ou se sont occupés à des passetemps, comparativement à un quart des personnes âgées de 15 à 64 ans. En 1986, chez les personnes âgées, 42 % des hommes et 44 % des femmes ont eu des activités de ce genre, comparativement à 27 % chez les hommes et les femmes plus jeunes. Alors que les femmes âgées ont consacré plus de temps à ces activités que les hommes du même groupe d'âge (2,9 heures en comparaison de 2,6 heures), on observe le contraire chez les 15 à 64 ans (2,4 heures chez les femmes et 2,7 heures chez les hommes).

Les personnes âgées étaient plus nombreuses que les plus jeunes à s'occuper à des passe-temps, à faire de l'artisanat ou à jouer aux cartes ou à d'autres jeux. Dans l'ensemble, 4 % des personnes âgées de 65 ans et plus se sont occupées à des passetemps en 1986, comparativement à 2% des personnes âgées de 15 à 64 ans. Les femmes âgées étaient particulièrement susceptibles de s'occuper d'artisanat (22 %), tandis que les femmes plus jeunes l'étaient beaucoup moins (9%). Moins de 1% des hommes de tous âges ont déclaré s'être occupés à des activités de ce genre. Environ 9 % seulement des hommes et des femmes âgés ont eu comme passe-temps les cartes et d'autres jeux, en comparaison de 5 % chez les personnes plus jeunes.

En outre, davantage de personnes âgées que de personnes plus jeunes, particulièrement les hommes, ont fait de la marche ou de la randonnée pédestre. Pas moins de 15 % des hommes âgés de 65 ans et plus ont déclaré avoir passé du temps à cette activité, par rapport à seulement 5 % des

hommes âgés de 15 à 64 ans. Chez les femmes, les proportions correspondantes étaient de 7 % et de 5 % respectivement.

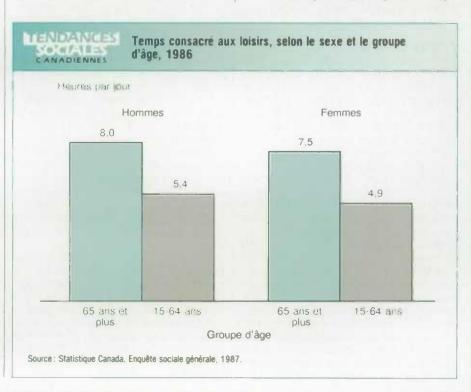
La tendance à participer à des activités religieuses a été plus marquée chez les personnes âgées. En 1986, 13 % des personnes âgées de 65 ans et plus ont pris part à une activité religieuse quelconque chaque jour, comparativement à 6 % chez les 15 à 64 ans. Cet écart peut être en partie attribuable à un changement dans les pratiques religieuses plutôt qu'à l'âge ou à la quantité de temps libre.

Les repas et le sommeil

Les personnes âgées de 65 ans et plus ont consacré plus de temps à des activités personnelles que celles âgées de 15 à 64 ans. En 1986, les personnes âgées ont passé un peu plus que la moitié de leur journée (12,4 heures) à des activités personnelles, tandis que les plus jeunes y ont consacré 10,8 heures. C'est le sommeil qui a occupé la plus grande partie de ce temps, indépendamment de l'âge.

Les personnes âgées ont passé plus d'heures à dormir que le groupe des 15 à 64 ans. En effet, en 1986, elles ont dormi à peu près une demi-heure de plus par jour que les personnes plus jeunes, soit 8,7 heures comparativement à 8,1 heures.

Les personnes du troisième âge ont également consacré plus de temps à leurs repas pris à la maison. Ces repas représentaient 1,6 heure dans la journée des personnes de 65 ans et plus et 1,2 heure chez les 15 à 64 ans. Cependant, les personnes âgées ont été moins nombreuses que les plus jeunes à prendre leurs repas à l'extérieur (15 % comparativement à 20 %). Dans les deux groupes d'âge, les personnes qui





ont pris leurs repas à l'extérieur ont passé un peu plus d'une heure au restaurant.

Les hommes âgés ont consacré un peu plus de temps à leurs activités personnelles que les femmes du même groupe d'âge, alors qu'on a observé le phénomène inverse chez les personnes plus jeunes. En 1986, les hommes de 65 ans et plus ont consacré en moyenne 12,5 heures par jour à des activités personnelles, et les femmes du même âge 12,3 heures. En comparaison, chez les 15 à 64 ans, les femmes ont consacré à ces activités près d'une demiheure de plus par jour que les hommes, soit 11,0 heures contre 10,6.

Activités familiales

Les activités familiales, qui comprennent les tâches ménagères, les courses et le soin des enfants, ont occupé à peu près le même temps chez les personnes âgées et chez les plus jeunes. En 1986, les personnes âgées de 65 ans et plus ont consacré 3,9 heures par jour à de telles activités, alors que celles de 15 à 64 ans y ont consacré 3,8 heures.

Les femmes ont consacré plus de temps que les hommes à des activités familiales, et ce indépendamment de l'âge. Cependant, l'écart entre les sexes était plus faible chez les personnes âgées. En outre, les femmes âgées ont consacré un peu moins de temps que les plus jeunes à des activités familiales. En 1986, le temps consacré à ces activités représentait, chez les femmes de 65 ans et plus, 4,2 heures par jour, comparativement à 4,6 heures chez les femmes de 15 à 64 ans. Chez les hommes âgés de 65 ans et plus, les activités familiales ont occupé 3,4 heures de la journée, alors que chez les 15 à 64 ans, ces activités ne prenaient que 2,8 heures par jour.

Population active et retraités

Alors que l'âge semble avoir un effet sur la manière dont les personnes occupent leur temps, la retraite est un des principaux facteurs qui influent sur l'emploi du temps des personnes âgées. En effet, les personnes âgées, relativement peu nombreuses, qui faisaient partie de la population active avaient des habitudes quotidiennes semblables à celles des personnes actives plus jeunes. Par exemple, les hommes actifs âgés de 65 ans et plus ont consacré 10,8 heures à des activités personnelles en 1986, comparativement à 10,4 heures chez les hommes âgés de 15 à 64 ans. Les femmes actives âgées de 65 ans et plus ont consacré à ces activités 10,4 heures, alors que celles âgées de 15 à 64 ans y ont consacré 10,7

Par contre, les femmes et les hommes actifs plus jeunes ont consacré plus de temps à leur emploi que les personnes âgées encore actives. En 1986, les hommes actifs âgés de 15 à 64 ans ont travaillé 6,6 heures par jour (moyenne calculée pour 7 jours), comparativement à 5,5 heures par jour pour les femmes actives du même groupe d'âge. En comparaison, les personnes âgées actives, hommes et femmes, ont travaillé en moyenne 5,3 heures par jour.

Par conséquent, les travailleurs âgés avaient plus de temps libre que les plus jeunes. En 1986, les hommes actifs âgés de 65 ans et plus ont eu 6 heures de temps libre par jour, soit une heure de plus que les hommes actifs plus jeunes. L'écart n'était pas aussi grand chez les femmes actives : les plus âgées ont eu 5,1 heures de temps libre et les plus jeunes, 4,3 heures.

L'enquête sociale générale

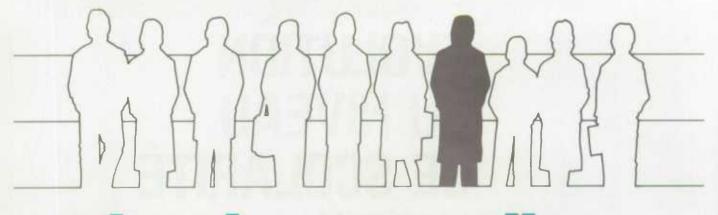
L'enquète sociale générale, effectuée par Statistique Canada, sert à recueillir diverses données socio-économiques que l'on ne trouve pas dans les sources existantes.
L'enquête est menée annuellement auprès d'un échantillon d'environ 10 000 ménages. Outre l'emploi du temps, l'enquête sociale générale a porté sur des sujets comme la santé et l'aide du milieu (1985), l'utilisation des langues et les activités sociales (1986), la criminalité et les accidents (1988) ainsi que sur le travail et l'éducation (1989).

Les personnes intéressées à obtenir de plus amples renseignements sur cette enquête peuvent écrire à l'adresse suivante ou téléphoner au numéro indiqué:

Enquête sociale générale
Division de la statistique sociale,
du logement et des familles
Statistique Canada
Immeuble R.-H.-Coats,
17c étage, section F
Ottawa (Ontario) K1A 0T6
(613) 951-0466

Marion Jones est analyste au Projet des enquêtes sociales générales à Statistique Canada.





Plus de trois millions d'adultes canadiens ont une incapacité...

our l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités, on a interviewé plus de 120 000 Canadiens atteints d'incapacité qui faisaient partie d'un ménage ou habitaient en institution. On a ainsi obtenu une base de données unique et détaillée sur les barrières que doit surmonter plus d'un Canadien sur dix dans ses activités quotidiennes.

Vous employez des personnes ayant une incapacité? Vous planifiez ou élaborez des politiques et des programmes à leur intention? Ou vous concevez des installations ou des services de transport? Alors, les résultats de l'Enquête peuvent vous aider à prendre des décisions éclairées.

Vous pouvez vous procurer un profil détaillé de la population ayant une incapacité pour chaque province et territoire. Des études spéciales sont également en cours et portent sur :

- les caractéristiques des personnes inactives ayant une incapacité
- les besoins particuliers des personnes âgées ayant une incapacité
- les conditions socio-économiques particulières aux femmes ayant une incapacité

Pour en savoir davantage sur les publications, le service de demandes spéciales et les fichiers de microdonnées de l'Enquête, téléphonez au Centre régional de consultation de Statistique Canada le plus près. Vous en trouverez la liste dans cette publication.

ÉVOLUTION DU NIVEAU DE SCOLARITÉ

par George Mori et Brian Burke

Scion les données du recensement de 1986, le niveau de scolarité des Canadiens continue d'augmenter. Cette tendance est confirmée par le nombre croissant de diplômés des universités et des collèges communautaires ou cégeps. En même temps, il y a eu une baisse de la proportion de la population n'ayant pas neuf années d'études. Cette baisse se remarque particulièrement chez les jeunes adultes.

Nombre croissant de diplômés

L'augmentation de la population détenant un diplôme universitaire a été particulièrement rapide. De fait, entre 1961 et 1986, le nombre de diplômés universitaires s'est accru de 432 %, ce qui représente une progression presque sept fois plus rapide que celle de l'ensemble de la population adulte (65 %). Ainsi, en 1986, 10 % des Canadiens de 15 ans et plus avaient un diplôme universitaire, comparativement à 8 % en 1981 et à seulement 3 % en 1961.

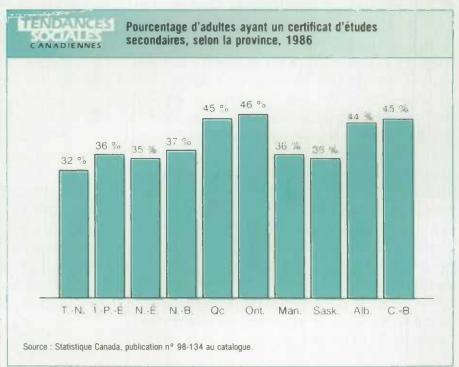
La proportion d'adultes diplômés d'autres établissements d'enseignement postsecondaire tels que les collèges communautaires, les cégeps (au Québec) ou les instituts techniques a aussi augmenté de façon très marquée. En 1986, 10 % de la population avait décroché un diplôme d'un de ces établissements, ce qui représente une légère augmentation par rapport à 1981 (9%). En 1961, le nombre de diplômés de ces établissements était trop faible pour être mesuré avec précision. En outre, une assez forte proportion d'adultes canadiens ont fréquenté des établissements d'enseignement postsecondaire, mais n'ont pas obtenu de diplôme. En 1986, 20 % d'entre eux avaient suivi des cours au niveau postsecondaire, mais n'avaient pas obtenu de certificat ou de diplôme.

Proportion décroissante de la population ayant moins de neuf années d'études

L'accroissement de la proportion de personnes détenant un certificat ou un diplôme coïncide avec la baisse marquée de la proportion de gens ayant un faible niveau de scolarité. En 1986, 3,5 millions de personnes, ou 18 % de la population de 15 ans et plus, avaient moins de neuf années d'études. En 1961, on en dénombrait 5,3 millions, soit 44 % de la population adulte.

La décroissance de la population à faible niveau de scolarité est particulièrement marquée chez les plus jeunes. Ainsi, en 1986, seulement 4 % des personnes de 20 à 24 ans et 8 % de celles de 25 à 44 ans ne comptaient pas plus de huit années d'études. Par contre, les proportions correspondantes s'établissaient à 29 % chez les 45 à 64 ans et à 46 % chez les 65 ans et plus. De fait, un tiers des Canadiens ayant moins de neuf années d'études avaient 65 ans ou plus.





Variations régionales

Le niveau de scolarité varie considérablement selon la province. Les résidents de l'Alberta et de l'Ontario ont généralement les niveaux de scolarité les plus élevés.

L'Alberta et l'Ontario présentent les plus fortes proportions de diplômés universitaires. En 1986, 11 % des adultes de chacune de ces provinces détenaient un diplôme. Cette proportion était de 9 % en Colombie-Britannique, au Manitoba, au Québec et en Nouvelle-Écosse, de 7 % en Saskatchewan, au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard et de 6 % à Terre-Neuve.

En même temps, la Colombie-Britannique, l'Alberta et l'Ontario avaient les plus faibles proportions de résidents n'ayant pas fait plus de huit années d'études. En 1986, seulement 11 % des adultes de la Colombie-Britannique et de l'Alberta et 15 % de ceux de l'Ontario comptaient moins de neuf années d'études. Par contre, environ un résident sur quatre au Québec (24 %), au Nouveau-Brunswick (24 %) et à Terre-Neuve (27 %) n'avait pas fréquenté un établissement d'enseignement secondaire.

La ligne de démarcation : le diplôme de fin d'études secondaires

L'obtention du diplôme d'études secondaires représente, à plusieurs égards, une étape importante de la formation scolaire. Ce document est le premier certificat officiel délivré par un établissement d'enseignement. Il est aussi habituellement mentionné en premier dans les demandes d'emploi et les curriculum vitae. De plus, il permet d'accéder aux études universitaires et à la plupart des programmes collégiaux.

Dans l'ensemble, 44% des Canadiens âgés de 15 ans et plus avaient un diplôme de fin d'études secondaires en 1986. Cette proportion variait toutefois de façon considérable selon le groupe d'âge. Ce sont les personnes âgées qui avaient de loin le pourcentage le plus faible. Seulement un Canadien sur cinq (21%) âgé de 65 ans et plus avait terminé ses études secondaires comparativement à 32% des personnes âgées de 45 à 64 ans et à 56% des personnes âgées de 25 à 44 ans.

Les variations provinciales de la proportion de diplômés au niveau secondaire sont considérables. Le pourcentage d'adultes dans cette catégorie variait d'à peu près 45 % au Québec, en Ontario, en Alberta et en

Colombie-Britannique, à environ 35 % dans les autres provinces. L'Île-du-Prince-Édouard (32 %) avait la plus faible proportion d'adultes ayant terminé leurs études secondaires.

La majorité des diplômés du secondaire ont suivi au moins un cours au niveau postsecondaire. En 1986, quatre diplòmés du secondaire sur dix avaient suivi des cours universitaires et trois sur dix, des cours dans un collège ou une école de métiers. Seulement trois diplômés sur dix n'avaient pas poursuivi leurs études après le secondaire.

Le diplôme de fin d'études secondaires a un effet déterminant sur l'activité et le revenu. En 1986, le taux d'activité des diplômés du secondaire âgés de 25 à 44 ans atteignait 88 % alors que celui des personnes non diplômées s'établissait à 79 %. En outre, le taux de chômage des premiers (7 %) était inférieur à celui des seconds (12 %). Le revenu d'emploi moyen des personnes de ce groupe d'âge ayant travaillé à plein temps durant toute l'année s'élevait à 29600 \$ pour les diplômés, comparativement à 23 400 \$ pour les personnes sans diplôme.

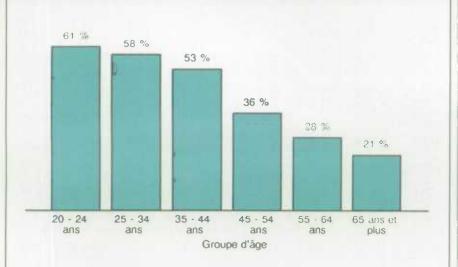
Différence des systèmes d'enseignement provinciaux

Chaque province possède son propre système d'enseignement. Une des principales différences entre ces systèmes est le nombre total d'années d'études qu'il faut normalement avoir faites (en excluant la maternelle) pour obtenir un diplôme de niveau secondaire. Au moment du recensement de 1986, ce nombre variait de 11 années au Québec à 13 années en Ontario.

Le régime des examens de fin d'études que les étudiants doivent subir pendant la dernière année du secondaire varie aussi selon la province. En Colombie-Britannique, en Alberta, au Québec et à Terre-Neuve, les examens provinciaux portant sur les matières enseignées représentent la moitié de la note finale des étudiants. Par contre, il n'y a pas d'examens de passage à l'échelle provinciale au Manitoba, en Ontario, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard; les établissements d'enseignement de ces provinces décernent des diplômes de fin d'études en s'appuyant plutôt sur un certain nombre de critères, dont les résultats aux examens et aux tests, les dossiers scolaires et les évaluations des enseignants. En Saskatchewan et au Nouveau-Brunswick, on se fonde sur les résultats aux examens provinciaux et sur d'autres facteurs.

CANADIENNES

Pourcentage de personnes ayant un diplôme d'études secondaires, selon le groupe d'âge, 1986



Source: Statistique Canada, publication nº 93-110 au catalogue.

George Mori est analyste principal et Brian Burke est agent technique principal à la Division des statistiques sociales, du logement et des familles de Statistique Canada.

STATISTIQUE CANADA

							****	4000
	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
POPULATION							05.000.0	00.000.0
Canada, 1 ^{er} juin (en milliers)	24 583,1	24 787,2	24 978,2	25 165,4	25 353,0	25 617.3	25 909,2	26 223,2
Croissance annuelle (%)	1,0	0,8	0,8	0,7	0,7 88 051	1,0 125 696	1,1 152 285	1,2 161 024
mmigration ¹	134 920 45 338	105 286 50 249	87 504 48 826	84 062 46 252	44816	51 040	40 528	37 314
Émigration 1	40 330	30 249	40 020	40232	44010	31040	40020	07014
FAMILLE			100		417	111	115	
Taux de natalité (pour 1000 habitants)	15,1	15,0	15,0	14,8	14,7	14,4	14,5	
Taux de nuptialité (pour 1000 habitants)	7,6	7,4	7,4	7,3	6,9	7,1	7,2	*
Taux de divorce (pour 1000 habitants) Nombre de familles touchées par le chômage (en milliers)	2,9 984	2,8 1 066	2,6 1 039	990	915	872	789	776
	304	1 000	1003	330	310	072		
POPULATION ACTIVE	10010	10.075	40.000	44.004	11 521	11 861	12 244	12 486
Niveau total de l'emploi (en milliers)	10618	10675	10 932 3 404	11 221 3 425	11 53t 3 477	3 5 5 3	3 693	3740
- secteur des biens (en milliers)	3 376 7 242	3 317 7 3 59	7 528	7 796	8 054	8 308	8 550	8745
- secteur des services (en milliers)	1 308	1 434	1 384	1 311	1 215	1 150	1 031	1 018
Nombre total de chômeurs (en milliers) Taux de chômage (%)	11,0	11,8	11,2	10,5	9,5	8.8	7.8	7,5
Emploi à temps partiel (%)	14,4	15,4	15,3	15,5	15,5	15,2	15,4	15,1
Taux d'activité des femmes (%)	51.7	52,6	53,6	54,6	55,3	56,4	57,4	57,9
Taux de syndicalisation (en % du nombre de salariés)	33,3	35,7	35,1	34,4	34,1	33,3	6	
REVENU								
Revenu familial médian	30 1 1 0	30 986	32 739	34736	36 858	38 851	41 238	
Pourcentage des familles à faible revenu	12,6	13,8	13.9	12.6	11,8	11.3	10,5	*
Gains tirés d'un emploi à temps plein par les femmes	12,0	10,0	10,0	16,0	- ',,,,			
en pourcentage de ceux tirés d'un emploi à temps								
plein par les hommes	64,0	64,6	65,6	64,9	65,8	65,9	65,3	*
2								
EDUCATION	4 994.0	4974,9	4 946.1	4 927,8	4 938,0	4 973,9	5 025,5 ^p	*
Effectifs des niveaux primaire et secondaire (en milliers) Effectifs à temps plein du niveau postsecondaire	4 994,0	49/4,9	4 940,1	4 927,0	4 930,0	4 37 3,3	3 020,5	
(en milliers)	722,0	766.7	782,8	789.8	796,9	805,4	817,1	836,6
Nombre de doctorats décernés	1713	1 821	1878	2 000	2218	2 384	2 415	
Dépenses publiques en matière d'éducation -								
en % du PIB	6,2	6,2	5,8	6,0	5,9	5,6	5,4	
SANTÉ								
Pourcentage des décès attribuables aux maladies								
cardio-vasculaires								
- hommes	44,4	43.8	42,8	41.7	41,4	40.5	39,5	*
- femmes	48.3	47,2	46.6	45,3	44.9	44,0	43,4	
Pourcentage des décès attribuables au cancer - hommes	23,9	24,4	25,5	25,4	25,9	26,4	27,0	
- femmes	24,2	24.8	25,5	25,7	25,5	26,1	26,4	
Dépenses publiques en matière de santé -								
en % du PIB	5,8	6,0	5,7	5,7	6,1	5,9	5,9	
JUSTICE Taux de criminalité (pour 100 000 habitants)								
crimes de violence	685	692	714	749	808	856	898	949
- crimes de violence - crimes contre la propriété	5 9 5 5	5717	5 607	5 5 6 0	5714	5 731	5 6 3 0	5,517
- homicides	2,7	2,7	2,7	2,8	2,2	2,5	2,2	2,5
ADMINISTRATION PUBLIQUE								
Dépenses au chapitre des programmes sociaux ²	4 DE EOR C	4.44.000.0	140 001 4	1.40.001 E	154 255 2	155 903,0	159 082,8	
(en millions de dollars de 1988)	135 536,6	141 988,2 59,4	143 661,4 58,0	148 891,5 58,1	154 255,3 59,9	59,3	59,7	
- en % des dépenses totales	57,9 27,9	28,5	27,4	27,5	28,1	27,1	26,4	
- en % du PIB Nombre de prestataires de l'assurance-chômage	21,8	20,3	21,4	21,3	20,1	27,1	20,7	
(en milliers)	3 1 2 3,1	3 396,1	3 2 2 1 , 9	3181,5	3 1 3 6,7	3079,9	3 016,0	
Nombre de prestataires de la sécurité de la vieillesse	0 120,1	0 000,1	0221,3	0101,0	0 100,1	0 31 0,0		
et du supplément de revenu garanti ^m (en milliers)	2 368,6	2 425,7	2 490,9	2 569,5	2652,2	2748,5	2 835,1	2919,4
Nombre de bénéficiaires du Régime d'assistance	2 300,0	_ 100,1	2 10010	2 000,0				
publique du Canadam (en milliers)	1 502,8	1 832,9	1 894,9	1 923,3	1 892,9	1 904,9	1 853,0	1 856,1
					-,-			
INDICATEURS ÉCONOMIQUES	0.0	0.0	. 0.0		.01	. 45	. 50	120
PIB (dollars de 1981) - variation annuelle en %	-3,2	+3,2	+6,3	+4,8	+3,1	+4,5	+5,0	+2,9
Taux d'inflation annuel (%)	10,8	5,8 134 207	110874	139 408	4,1 170 863	4,4 215 340	4,1 189 635	183 323
Nombre de mises en chantier dans les régions urbaines	104792	1.50 7117		1 54 0118	1711003	/ 1.1.3411		100000

⁻ données non disponibles * données non encore disponibles $^{\rho}$ estimations provisoires m chiffres de mars

^{1.} Pour l'année se terminant le 31 mai.

^{2.} Comprend : protection de la personne et de la propriété, santé, services sociaux, éducation, loisirs et culture.

Comment dépensons-nous plus de 7 milliards de dollars par année pour administrer notre système judiciaire ?

ombien de Canadiens sont inculpés de conduite avec facultés affaiblies chaque année ? Quel est le coût par habitant de l'aide juridique ? Combien d'agents de police protègent les 26 millions de Canadiens ? Voilà le genre de questions auxquelles répond Juristat.

Chaque numéro donne une analyse et des statistiques se rapportant à un aspect particulier du système judiciaire. **Juristat** vous fournit des données au sujet des services policiers, de l'aide juridique, des services correctionnels et des tribunaux pour adultes ou pour jeunes, à l'échelle nationale, provinciale et territoriale, de même que pour certaines grandes villes. Ces données proviennent de milliers d'organismes et de ministères dont l'activité est reliée à la justice.

Un abonnement d'un an vous donne droit à 12 numéros contenant des renseignements récents, détaillés et complets sur la justice. Publié par Statistique Canada, **Juristat** est une publication unique, d'un grand intérêt pour quiconque est en quête de données sur le système judiciaire du Canada.

Abonnez-vous!

L'abonnement à **Juristat** (n° 85-002 au catalogue) coûte 78 \$ au Canada, 94 \$ US aux États-Unis et 109 \$ US dans les autres pays.

Pour commander, veuillez écrire à Vente des publications, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), K1 A 0T6 ou communiquer avec le Centre régional de consultation de Statistique Canada le plus près (voir la liste figurant dans la présente publication).



Pour un service plus rapide, composez sans frais le

1-800-267-6677

et utilisez votre carte VISA ou MasterCard.

Pour de plus amples renseignements:

Terre-Neuve et Labrador St. John's (T.-N.): 1-709-772-4073 ou 1-800-563-4255

Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard Halifax (N.-É.): 1-902-426-5331 ou 1-800-565-7192

Québec

Montréal (Qc): 1-514-283-5725 ou 1-800-361-2831

Nipissing (Ont.) Sturgeon Falls (Ont.): 1-705-753-3200

Sud de l'Ontario

Toronto (Ont.): 1-416-973-6586 ou 1-800-263-1136

Manitoba

Winnipeg (Man.): 1-204-983-4020 ou 1-800-542-3404

Saskatchewan

Regina (Sask.): 1-306-780-5405 ou 1-800-667-7164

Alberta et Territoires du Nord-Ouest Edmonton (Alb.): 1-403-495-3027 ou 1-800-282-3907 Territoires du Nord-Ouest (à frais virés): 1-403-495-3028

Sud de l'Alberta Calgary (Alb.): 1-403-292-6717 ou 1-800-427-9708

Colombie-Britannique et Yukon Vancouver (C.-B.): 1-604-666-3691 ou 1-800-663-1551 (sauf Atlin) Yukon et Atlin (C.-B.): zénith 08913

Région de la capitale nationale 1-613-951-8116

Vous Déménagezi

N'oubliez pas de nous le faire savoir. Vous n'avez qu'à remplir et à nous retourner le bon d'abonnement se trouvant dans le présent numéro. S'il n'y est plus, veuillez faire parvenir les renseignements nécessaires (nom de l'abonné, ancienne adresse, nouvelle adresse, numéro de téléphone et numéro de référence du client) à:

VENTE DES PUBLICATIONS STATISTIQUE CANADA OTTAWA (ONTARIO)

KIA OT6

Veuillez nous aviser six semaines à l'avance pour éviter toute interruption de la livraison.





QUELQUES OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

Numéro au catalogue	Titre	Prix (\$ CAN)		
		Canada	Ailleurs	
62-201	Dépenses sur les réparations et rénovations effectuées par les propriétaires de logement			
	au Canada, 1987	25,00\$	30,00\$	
85-002	Juristat, Vol. 9, N° 3	3,70\$	4,40\$	
85-209	L'homicide au Canada	37,00\$	44,00\$	
93-110	Caractéristiques de la population et des logements : Scolarité et principal domaine		Sec. 1	
	d'études	60,00\$	70,00\$	
98-134	Niveau de scolarité des Canadiens	10,00\$	11,00\$	

Pour commander une ou plusieurs de ces publications, composer le 1-800-267-6677

Nouvelles publications de Statistique Canada

Finance et affaires

Liens de parenté entre corporations (n° 61-517 au catalogue) — 325 \$/390 \$

La vente directe au Canada (nº 63-218 au catalogue) — 22 \$/26 \$/31 \$

Commerce de détail annuel (n° 63-223 au catalogue) — 21 \$/25 \$

Société canadienne

Enquête sur l'activité · Profils · Les femmes au Canada : Un profil de leur expérience du marché du travail (n° 71-205 au catalogue) — 12 \$/14 \$/17 \$

Enquête sur l'activité · Profils · Les hommes au Canada : Un profil de leur expérience du marché du travail (n° 71-206 au catalogue) — 12 \$/14 \$/17 \$ La conjoncture démographique : Rapport sur l'état de la population du Canada (n° 91-209F au catalogue) — 21 \$/25\$

Les changements démographiques de la famille canadienne (n° 91-535F au catalogue) — 25 \$/30 \$

Éducation

Enseignants dans les universités (n° 81-241 au catalogue) — 26 \$/31 \$

Traitements et échelles de traitement des enseignants à plein temps des universités canadiennes (n° 81-258 au catalogue) — 21\$/25\$

Santé

Personnel infirmier au Canada (n° 83-226 au catalogue) — 18\$/22\$

Deux décennies de changement!

FEMMES

ortrait statistique des femmes au Canada constitue le recueil le plus vaste qui soit sur l'évolution du rôle et du mode de vie des Canadiennes d'aujourd'hui!

Cette publication réunit 20 années de données démographiques, économiques, culturelles et sociales sur les femmes (comparées avec celles des hommes) et comprend des textes concis, 190 tableaux et 65 graphiques en couleur.

Que vous planifiez des politiques sociales, élaboriez des stratégies de marketing ou que vous étudiiez les questions qui touchent les femmes, Portrait statistique des femmes au Canada vous permettra d'accéder rapidement aux renseignements qui vous intéressent.

Portrait statistique des femmes au Canada (n° 89-503 F au cat.) coûte 35 \$ au Canada et 42 \$ US

à l'étranger.

Faites parvenir votre commande à Vente des publications, Statistique
Canada, Ottawa
(Ontario), K1A 0T6
ou communiquez
avec le Centre régional de consultation de Statistique
Canada le plus
près (voir la liste figurant dans la présente publication).

Pour un service plus rapide, télécopiez votre commande au 1-613-951-1584. Ou composez le numéro sans frais 1-800-267-6677 et utilisez votre carte VISA ou MasterCard.

OUS DÉSIREZ EAIRE L'ACQUISITION D'UNE OEUVRE ORIGINALE?

Alors *Tendances sociales canadiennes* est la publication qu'il vous faut. Première en son genre sur la scène canadienne, cette revue retient l'attention des gens d'ici et d'ailleurs qui désirent en savoir plus sur les questions sociales de l'heure au pays.

À l'aide d'abondantes statistiques extraites de nombreux documents, *Tendances sociales canadiennes* brosse le tableau de la dynamique de la population canadienne, de la criminalité, de l'éducation, de la sécurité sociale, de la santé, de l'habitation et de plusieurs autres sujets.

Que ce soit pour les analystes de la politique sociale, les analystes des tendances oeuvrant au sein des administrations publiques et du monde des affaires, les enseignants ou encore les étudiants, *Tendances sociales canadiennes* dégage l'information nécessaire à des discussions et des analyses approfondies relativement aux questions sociales.

Tendances sociales canadiennes présente également les plus récents indicateurs sociaux de même que des renseignements relatifs aux produits et services qu'offre Statistique Canada.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Le trimestriel *Tendances sociales canadiennes* (nº 11-008F au catalogue) coûte 34 \$ au Canada, 40 \$ US aux États-Unis et 48 \$ US dans les autres pays.

Pour commander, veuillez écrire à Vente des publications, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0T6 ou communiquer avec le Centre régional de consultation de Statistique Canada le plus près (voir la liste figurant dans la présente publication).

Pour un service plus rapide, commandez par télécopieur au 1-613-951-1584 ou composez sans frais le 1-800-267-6677 et utilisez votre carte VISA ou MasterCard.

